



Santé Canada

Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)

Deuxième cycle du Profil national du programme (PNP)

**Rapport sommaire
Version finale**

juin 2002

Table des matières

Introduction	1
Méthode	1
Profil des projets	2
Zones géographiques desservies	3
Nombre de collectivités desservies	5
Types de partenaires	9
Implication des participants	13
Ressources	17
Renseignements relatifs aux volets	22
Langue de communication des volets	23
Orientation culturelle	24
Types de participants	26
Principaux objectifs des volet de projet	28
Principaux moyens de mise en oeuvre des volets de projet	29
Période d'exécution des volets	30
Degré d'implication des participants aux volets de projet	31

Introduction

Le présent rapport sommaire expose les résultats de l'analyse réalisée à partir des données recueillies au cours du deuxième cycle du Profil national du programme (PNP) dressé dans le cadre du Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE). Le PNP a subi de légères modifications à la suite du premier processus complet de collecte de données dont il est fait mention dans ce rapport. Les données du deuxième cycle ont été recueillies durant la période de référence s'étendant du 1^{er} octobre 2000 au 31 mars 2001.

Méthode

Un ensemble de documents relatifs au PNP a été expédié à tous les projets du PACE répertoriés comme étant en cours d'exécution et ayant au moins un volet en activité. Le deuxième cycle du PNP a donné lieu à la distribution de 411 ensembles de documents. Les répondants de projet les ont réexpédiés dûment remplis à la société PricewaterhouseCoopers par l'entremise des conseillers en programme régionaux de Santé Canada et des membres de l'Équipe de l'évaluation nationale pour les enfants (EENE) afin que ceux-ci puissent préalablement vérifier si les formulaires étaient intégralement et convenablement remplis. Au total, les répondants ont réexpédié 405 formulaires, ce qui représente un taux de réponse de 99 %, soit 5 % de plus qu'au cours du premier cycle. Ce taux à l'échelle provinciale et territoriale est par conséquent élevé avec seulement deux régions montrant un taux de réponse inférieur à 100 % : les Territoires (92 %) et le Québec (98 %). Le **tableau 1** illustre le nombre total de projets et leur proportion dans chaque région. Le Québec comptait la plus grande proportion des projets (53 %). Le taux élevé de réponses émanant de toutes les régions révèle que la proportion de réponses utilisées au cours de l'analyse illustre la proportion réelle de projets exécutés à l'échelle nationale dans le cadre du PACE.

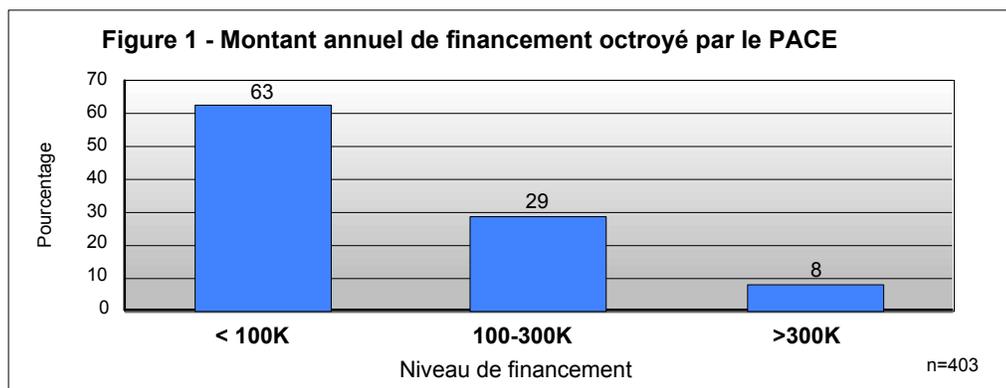
Tableau 1 : Proportion de projets par région

Région	Nombre de projets	Pourcentage
Territoires	11	2,7 %
Colombie-Britannique	23	5,7 %
Alberta	28	6,9 %
Saskatchewan	32	7,9 %
Manitoba	14	3,5 %
Ontario	40	9,9 %
Québec	214	52,8 %
Atlantique	43	10,6 %
Total	405	100,0 %

Dans l'ensemble du présent rapport, tous les nombres sont arrondis au nombre entier le plus près en suivant la méthode normalisée d'arrondissement, sauf au tableau 1. Dans le cas des pourcentages inférieurs à 1 %, ils ont été arrondis à cette unité. La région « Territoires », dont l'abréviation est « Terr. » pour des raisons de représentation graphique, comprend les trois territoires du Nord : le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. La région « Atlantique », dont l'abréviation est « Atl. » également pour des raisons de représentation graphique, comprend les quatre provinces de l'Atlantique : Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Profil des projets

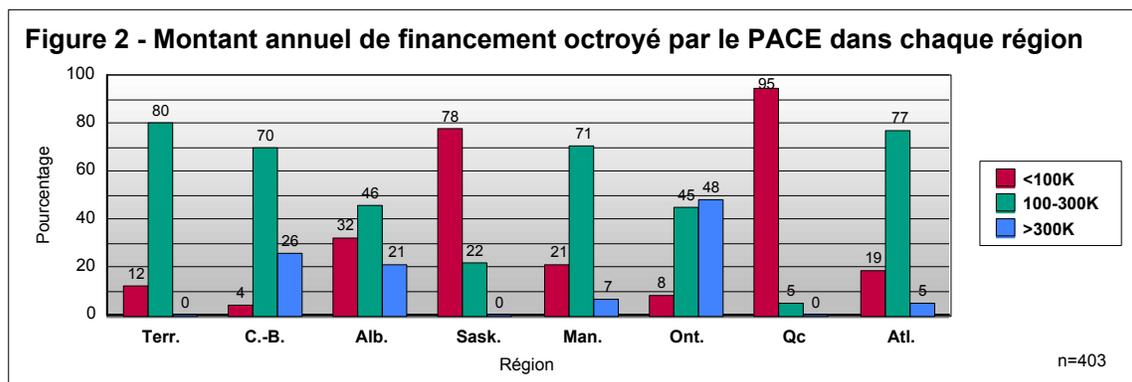
Même si les projets du PACE peuvent recevoir du financement de diverses sources, celui que leur octroie ce programme semble représenter la majeure partie de leur budget. Le montant de financement du PACE varie principalement en raison des décisions initiales prises par le Comité de gestion mixte (CGM) relativement aux priorités et à l'affectation des fonds. La **figure 1** illustre le pourcentage de projets du PACE en fonction du niveau de financement que chaque projet a reçu au cours de l'exercice 2000-2001. Bien que les données du premier cycle aient été recueillies au cours du même exercice, les chiffres diffèrent légèrement en raison d'un meilleur taux de réponse. Le financement variait de 5 000 \$ à 636 100 \$. La majorité des projets (63 %, soit 253) ont reçu moins de 100 000 \$ au cours de cet exercice, alors que 29 % (soit 116 projets) ont reçu entre 100 000 \$ et 300 000 \$. Les 8 % restants (34 projets) ont reçu plus de 300 000 \$.



Soixante-dix-sept répondants sur 405 ont déclaré que leur projet avait reçu du financement du Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP), et ce financement variait de 5 445 \$ à 260 472 \$. À compter du deuxième cycle, on a pu recueillir de l'information sur le financement des projets par le Programme d'aide pré-scolaire aux Autochtones (PAPA). Quatre projets ont été financés par ce programme et le financement variait de 200 000 \$ à 285 596 \$¹.

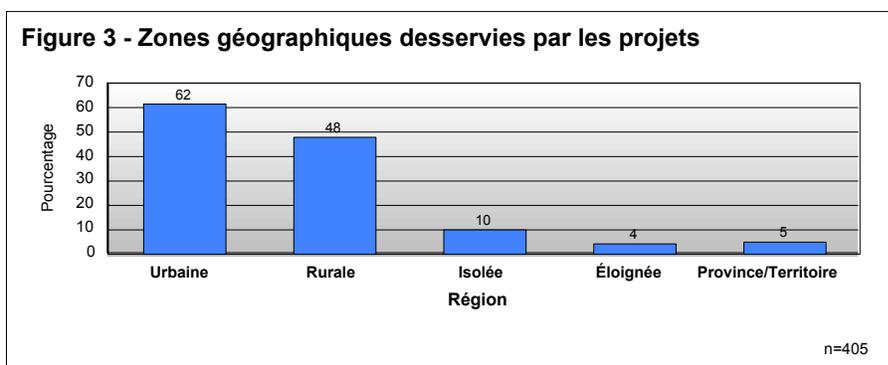
¹ Santé Canada gère le PACE en compagnie des provinces et des territoires dans le cadre de Comités de gestion mixte (CGM), et il y est représenté par ses bureaux régionaux ainsi que par des ministères provinciaux et territoriaux. Des représentants d'organismes communautaires y siègent également, le cas échéant.

La **figure 2** montre le montant annuel de financement que le PACE a octroyé au cours de l'exercice 2000-2001 dans chaque région. Le Québec comptait le plus fort pourcentage de projets (95 %, soit 202) ayant reçu moins de 100 000 \$ de financement annuel dans une région. L'Ontario, de son côté, comptait le plus fort pourcentage de projets (48 %, soit 19) ayant reçu plus de 300 000 \$, alors que le Québec, la Saskatchewan et les Territoires n'en comptaient aucun.

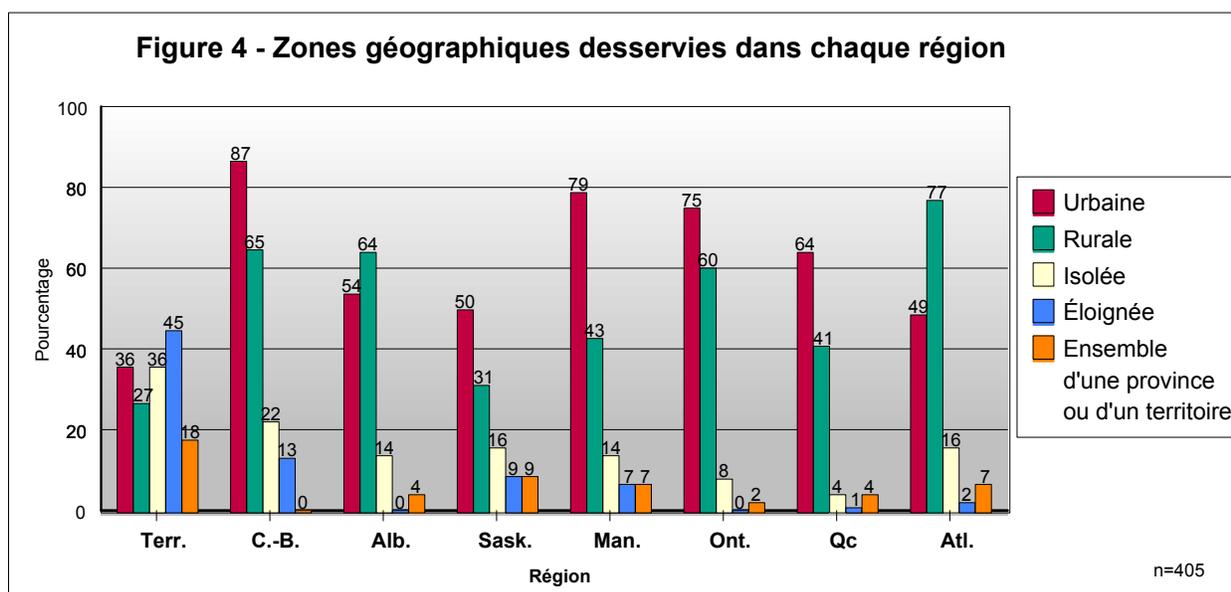


Zones géographiques desservies

On a demandé aux répondants de caractériser la zone géographique que leur projet desservait en leur posant la question suivante (question 2a) : « Quel type de zone géographique votre projet desservait-il? ». Les répondants avaient le choix entre les catégories suivantes : urbaine, rurale, isolée, éloignée et l'ensemble d'une province ou d'un territoire. Il s'agissait d'une question offrant la possibilité de choisir le nombre de réponses nécessaires pour décrire la zone desservie. Par exemple, il était possible de répondre qu'un projet desservait à la fois une zone rurale et une zone urbaine. La nature de ces questions à réponse multiple a donné lieu à des totaux de plus de 100 %. Comme le montre la **figure 3**, 62 % des répondants (soit 253) ont mentionné que leur projet desservait une zone urbaine et 48 % (soit 196) ont indiqué que leur projet desservait une zone rurale. Dix pour cent des projets (soit 39) desservaient une zone isolée caractérisée par un accès routier limité. Quatre pour cent (soit 16) desservaient une zone éloignée accessible seulement par avion ou par bateau, et 5 % (soit 20) couvraient l'ensemble d'une province ou d'un territoire.

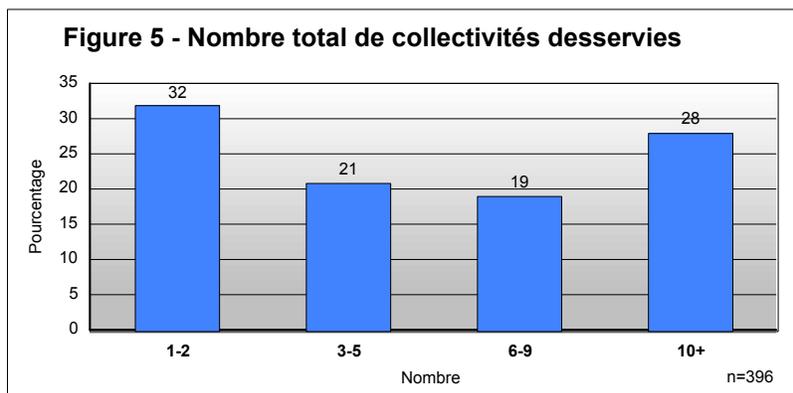


La **figure 4** illustre les zones géographiques desservies par les projets dans chaque région. On constate que les projets étaient principalement situés dans les zones urbaines et rurales de toutes les régions. La Colombie-Britannique montrait le plus fort pourcentage de projets (87 %, soit 20) desservant une zone urbaine, alors que la région de l'Atlantique comptait le plus fort pourcentage de projets (77 %, soit 33) desservant une zone rurale. Les Territoires comptaient le plus fort pourcentage de projets desservant une zone isolée (36 %, soit 4) et une zone éloignée (45 %, soit 5). Quant à l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, leurs projets desservaient les cinq catégories de zones géographiques.

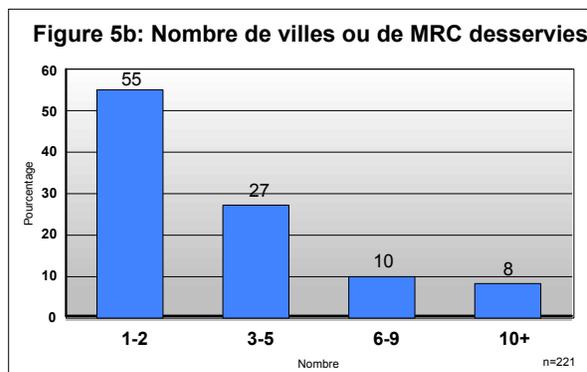
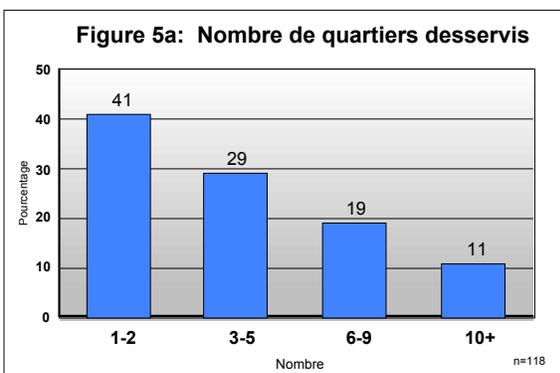


Nombre de collectivités desservies

On a demandé aux répondants combien de « collectivités différentes » leur projet desservait dans le cadre du PACE (question 2b) et, pour le deuxième cycle du PNP, on a divisé les collectivités en quatre catégories : quartiers, villes ou MRC, villages ou collectivités rurales, et *Autres*. On a demandé aux répondants d'indiquer le nombre de collectivités desservies en fonction de chaque catégorie. Pour les besoins d'établissement de rapports et de comparaison avec les données recueillies au cours du premier cycle, on a également regroupé ces chiffres afin de connaître le nombre total de collectivités desservies. Les réponses ont varié de 1 collectivité à 125. La **figure 5** montre aussi un partage relativement équitable des projets desservant 1 à 5 collectivités (53 %, soit 209) et ceux en desservant 6 ou plus (47 %, soit 187). En moyenne, les répondants ont déclaré que leur projet desservait 7,6 collectivités.

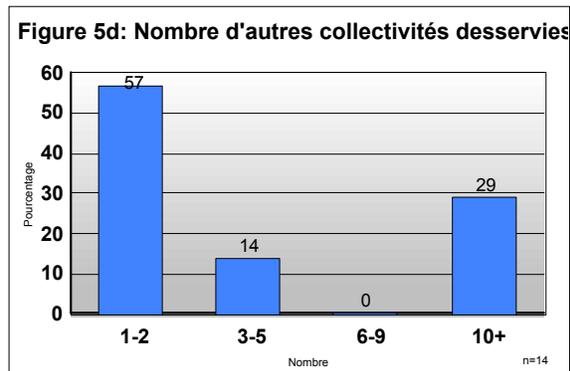
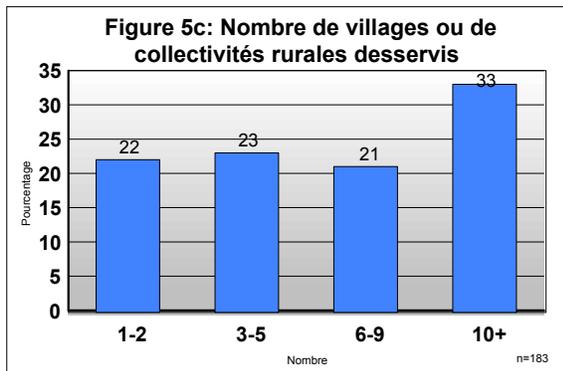


Lorsque l'on ventile le nombre total de collectivités en fonction de chaque catégorie, *Quartiers* comptait le moins de réponses; 118 projets en desservaient 532. Ces réponses variaient de 1 à 25 quartiers et, en moyenne, les projets en desservaient 5. Comme le montre la **figure 5a**, la plupart des projets (40 %, soit 49) ont desservi de 1 à 2 quartiers.



La catégorie *Villes ou MRC* comptait le plus grand nombre de réponses avec 221 projets ayant desservi 770 de ces villes ou MRC. Quant au nombre indiqué dans cette catégorie, il variait de 1 à 47 avec une moyenne de 3. Comme le montre la **figure 5b**, plus de la moitié des projets (54 %, soit 121) ont desservi 1 à 2 villes ou MRC.

Les projets desservant un village ou une collectivité rurale ont attiré des participants appartenant à un plus grand nombre de collectivités. Au total, 183 projets ont desservi 1 546 villages ou collectivités rurales dont le nombre variait de 1 à 60 avec une moyenne de 8. Comme le montre la **figure 5c**, un tiers des 183 projets ont desservi au moins 10 villages ou collectivités rurales.



Quatorze répondants de projets ont choisi la catégorie *Autres* (collectivités), ce qui représente un nombre total de 187. Le nombre indiqué dans cette catégorie variait de 1 à 125 avec une moyenne de 13. Comme le montre la **figure 5d**, près de la moitié des projets (47 %, soit 8) ont desservi 1 ou 2 de ces collectivités mentionnées dans la catégorie *Autre*. Elles comprennent, notamment, des régions administratives du Québec, des réserves ou des peuplements autochtones de même que différentes circonscriptions.

On a également étudié le nombre de collectivités sur une base régionale. Comme le montre la **figure 6**, la Colombie-Britannique (48 %, soit 11 projets), l'Atlantique (45 %, soit 19 projets) et l'Ontario (40 %, soit 16 projets) ont déclaré le plus fort pourcentage de projets desservant au moins 10 collectivités. À l'extrême, le Manitoba montrait le plus fort pourcentage de projets (54 %, soit 7) desservant 1 à 2 collectivités, suivi par la Saskatchewan (44 %, soit 14 projets) et les Territoires (36 %, soit 4 projets).

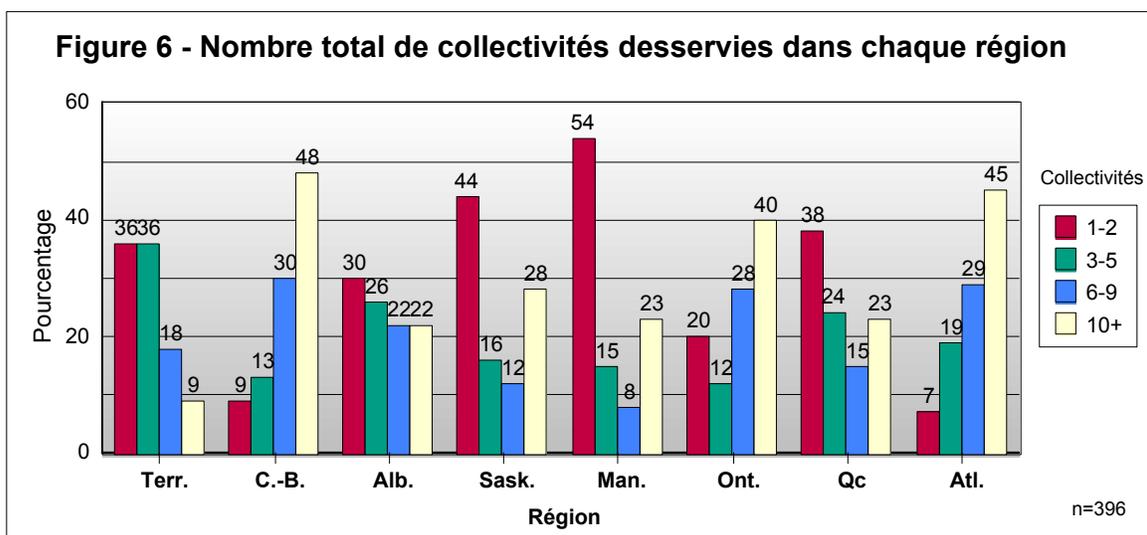
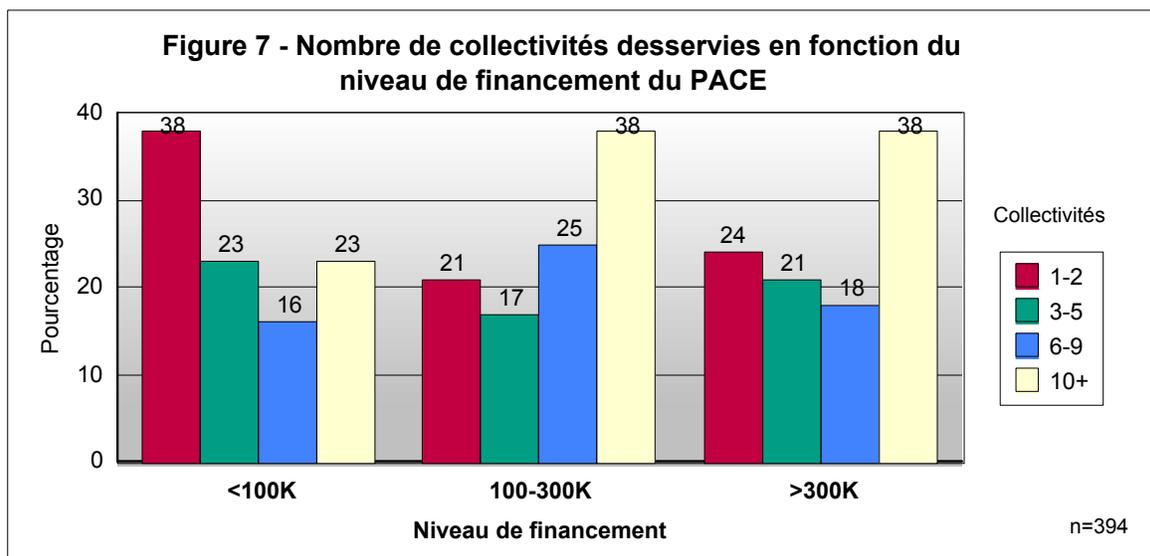


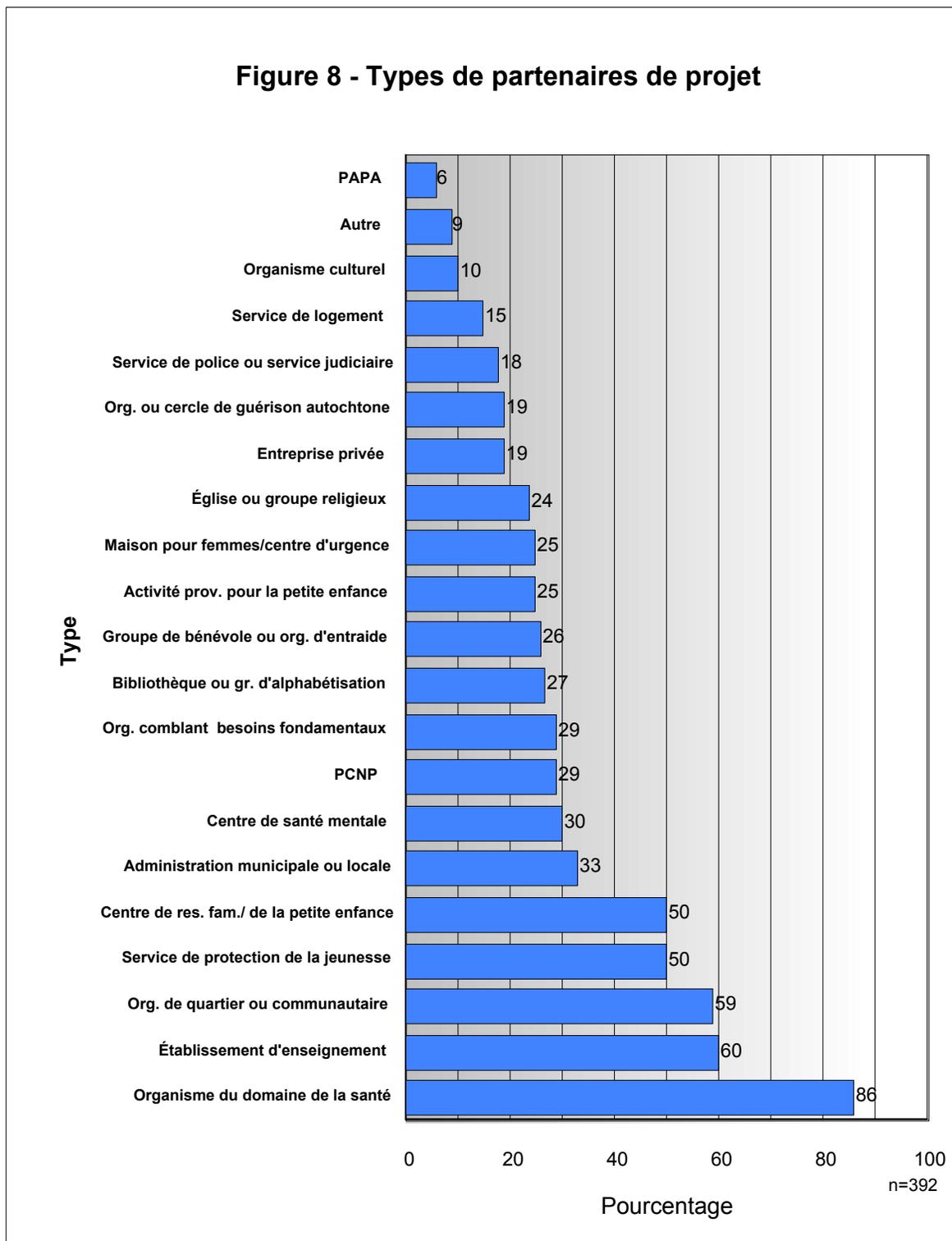
Figure 7 montre le nombre de collectivités desservies par projet en fonction du montant annuel de financement octroyé par le PACE. Pour ce qui est des projets ayant reçu moins de 100 000 \$ en financement annuel, 93 (soit 38 %) desservaient 1 à 2 collectivités. Quant aux projets qui ont reçu plus de 300 000 \$, 13 d'entre eux (soit 38 %) desservaient au moins 10 collectivités.



Types de partenaires

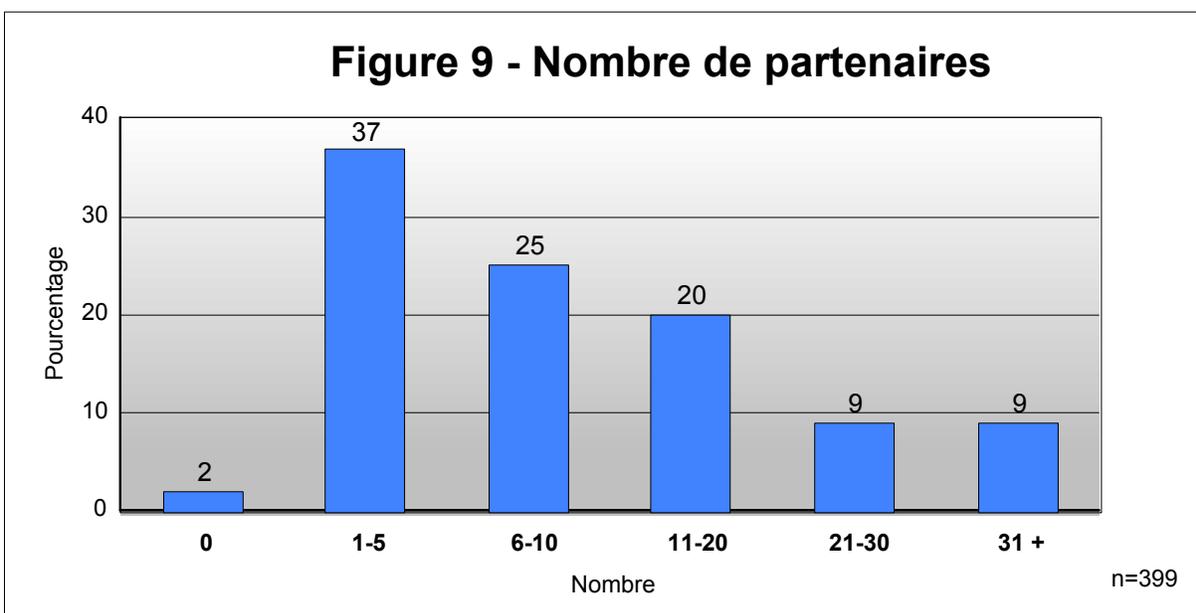
On a demandé aux répondants de chaque projet quels types d'entité y étaient associés et contribuaient à sa gestion, sa coordination et/ou son exécution (question 3). Ils pouvaient choisir parmi 20 options dont la catégorie *Autre*. En raison du grand nombre de réponses dans cette dernière catégorie, il a fallu proposer trois autres groupes de partenaires : *Administration municipale ou locale*, *Bibliothèque ou groupe d'alphabétisation* et *Banques alimentaires, comptoirs de vêtements ou organismes analogues*. Cette question pouvait occasionner de multiples réponses; les totaux peuvent donc excéder 100%. Comme le montre la **figure 8**, on retrouve trois principaux partenaires, comme c'était le cas pour le premier cycle : *Organisme du domaine de la santé*, *Établissement d'enseignement* et *Organisme de quartier ou communautaire*. Le type *Organisme du domaine de la santé* était associé au plus grand nombre de projets (86 %, soit 336).

Figure 8 - Types de partenaires de projet

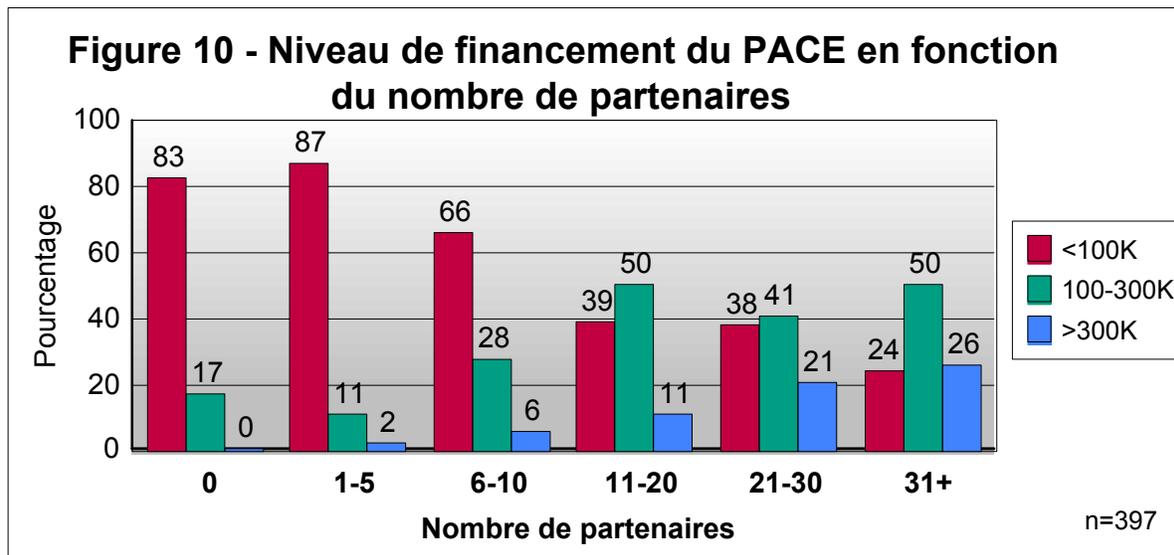


Une proportion de 33 % des projets (soit 130) était associée au type *Administration municipale ou locale*, 29 % des projets (soit 112) étaient associés au type *Banques alimentaires, comptoirs de vêtements ou organismes analogues* et 27 % des projets (soit 107) au type *Bibliothèque ou groupe d'alphabétisation*. Les types de partenaires mentionnés dans la catégorie *Autre* étaient des organismes tels que Développement des ressources humaines Canada, des musées et des jardins zoologiques, des organismes s'occupant de problèmes de toxicomanie et des groupes de formation.

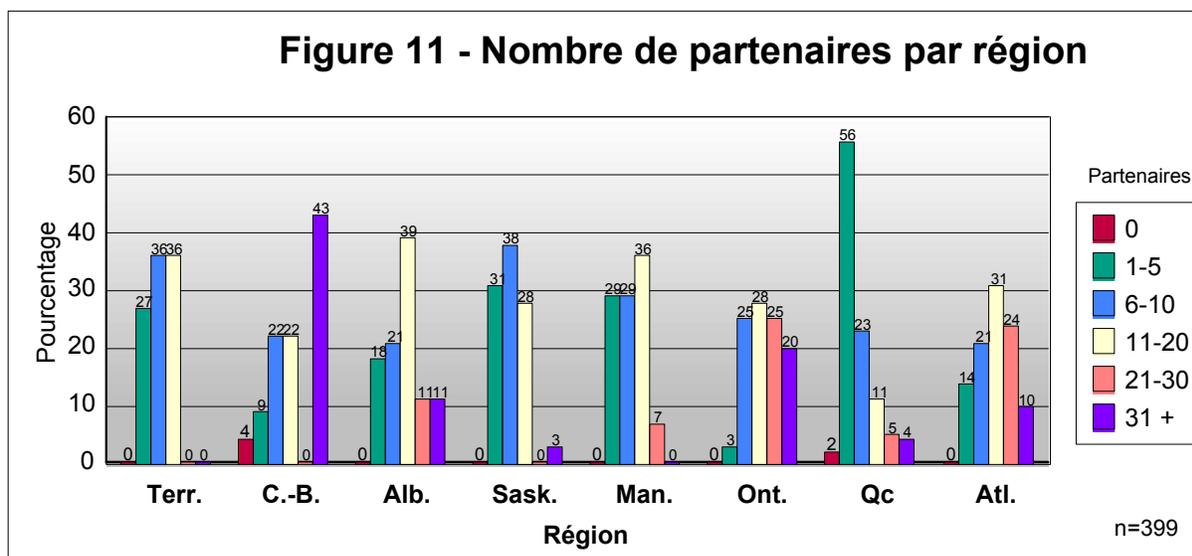
On a également demandé aux répondants de préciser avec combien de partenaires ils avaient collaboré au cours de la période de référence (question 4). Au total, les 399 projets comptaient 5 067 partenaires. Leur nombre moyen se chiffrait à 13, ce qui représente une légère hausse par rapport au premier cycle. La **figure 9** montre que le plus grand nombre de projets (37 %, soit 147) comptaient entre 1 et 5 partenaires, alors que 9 % (soit 34 projets) comptaient au moins 31 partenaires.



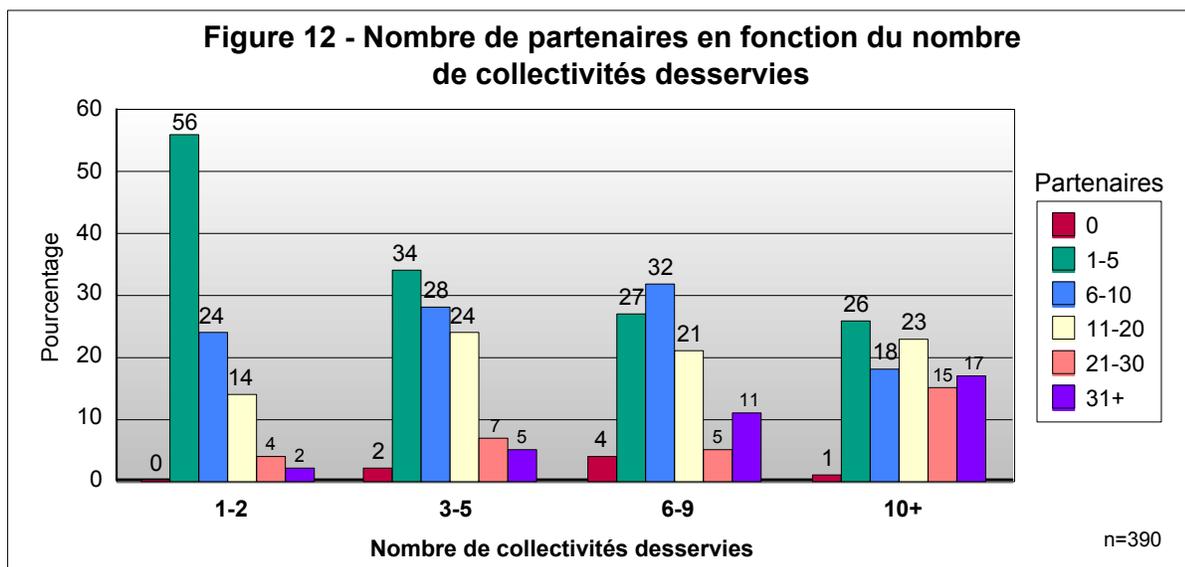
Le nombre de partenaires déclarés par projet a fait également l'objet d'un examen en fonction du niveau de financement par le PACE. La **figure 10** montre que les projets avec le plus faible nombre de partenaires sont ceux qui recevaient moins de 100 000 \$ du PACE en financement annuel, alors que ceux qui comptaient un nombre supérieur de partenaires en recevaient davantage. Une proportion de 87 % des projets (soit 127) dont le financement annuel du PACE était inférieur à 100 000 \$ comptaient de 1 à 5 partenaires. Par contre, 76 % des projets (soit 36) ayant au moins 31 partenaires recevaient plus de 100 000 \$ en financement annuel.



En prenant connaissance du nombre de partenaires de projet en fonction de chacune des régions, on ne constate pas de tendance marquée malgré quelques différences. Comme le montre la **figure 11**, une majorité de projets au Québec (56 %, soit 116) comptaient de 1 à 5 partenaires, alors qu'en Colombie-Britannique, un grand nombre de projets (43 %) comptait au moins 31 partenaires.



La **figure 12** indique que plus de la moitié des projets (56 %, soit 68) desservant 1 à 2 collectivités comptaient moins de 5 partenaires, alors que seulement 6 % (soit 29 projets) desservant le même nombre de collectivités comptaient au moins 21 partenaires.



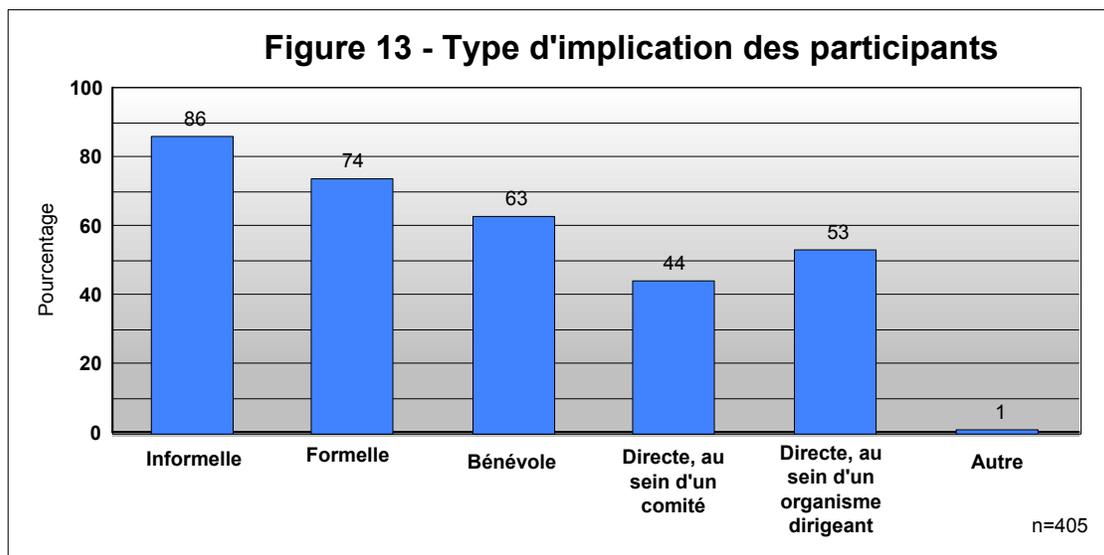
I

Implication des participants

On a demandé aux répondants quel rôle les participants, actuels et anciens, ont joué dans la gestion et/ou la mise en œuvre des projets et/ou de leurs volets (question 5). Ceux-ci y étaient définis comme des personnes qui participaient ou avaient déjà participé à un volet de projet dans le cadre du PACE. Cette question comportait les six choix de réponse qui suivent ainsi qu'une catégorie *Autre* à réponse libre :

1. Les participants ont pu exprimer de façon informelle leur point de vue ou leur opinion sur le projet ou sur ses volets.
2. Les participants ont pu exprimer de façon formelle leur point de vue ou leur opinion sur le projet ou sur ses volets (p. ex., dans le cadre d'entrevues, d'enquêtes ou de discussions en groupe).
3. Les participants ont joué un rôle bénévole dans la mise en œuvre des volets (p. ex., en préparant des collations pour d'autres participants ou en animant des séances de groupe).
4. Les participants se sont directement impliqués au sein d'un comité ou d'un groupe chargé de formuler des recommandations à un organisme dirigeant.
5. Les participants ont directement pris part aux décisions concernant le projet ou ses volets (p. ex., en siégeant à un organisme dirigeant).
6. Sans objet, ou les participants n'ont pas joué de rôle dans la gestion et/ou la mise en œuvre du projet ou de ses volets.

La **figure 13** illustre le type d'implication des participants qu'ont mentionné les répondants des projet. Ils avaient le choix entre plusieurs réponses, ce qui a donné des totaux de plus de 100 %. Les participants à 5 % des participants des projets (soit 18) n'ont pas contribué à la gestion ou à la mise en œuvre de ces projets ou de leurs volets, ou cette question ne s'appliquait pas à leur situation.

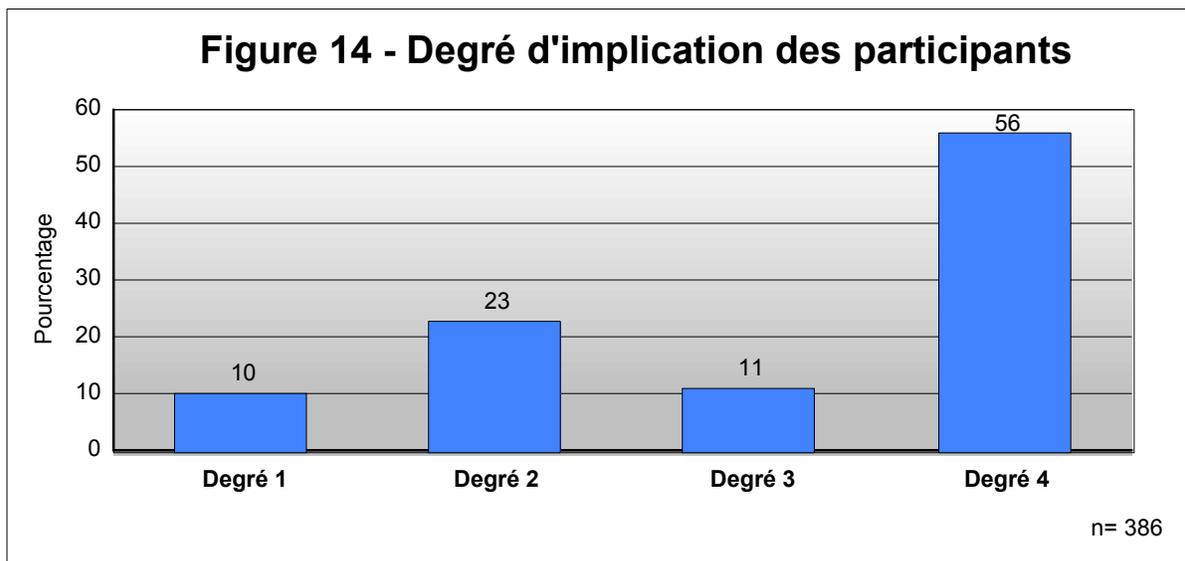


Comme cela s'est produit dans le cadre du premier cycle du PNP, la proportion de chaque type d'implication baisse à mesure que celle-ci s'intensifie. Les seules exceptions à cette tendance sont la participation directe au sein d'un comité et au sein d'un organisme dirigeant. La majorité des projets (soit 86 %) a donné lieu à une participation « informelle »; un peu plus de la moitié d'entre eux (soit 53 %) ont siégé en personne au sein d'un organisme dirigeant.

Il est possible de diviser les cinq premiers types d'implication des participants en deux catégories : la mise en œuvre et la gestion du projet. La troisième option (*Les participants ont joué un rôle bénévole dans la mise en œuvre des volets*) se rapporte à la mise en œuvre de ces volets, alors que les quatre autres se rapportent à certains aspects de leur gestion. Dans le cadre de 63 % des projets (soit 257), les participants jouaient un rôle en matière de mise en œuvre. Parmi les 18 projets dont les répondants ont coché l'option *Sans objet*, les participants d'un seul d'entre eux jouaient un rôle en matière de gestion.

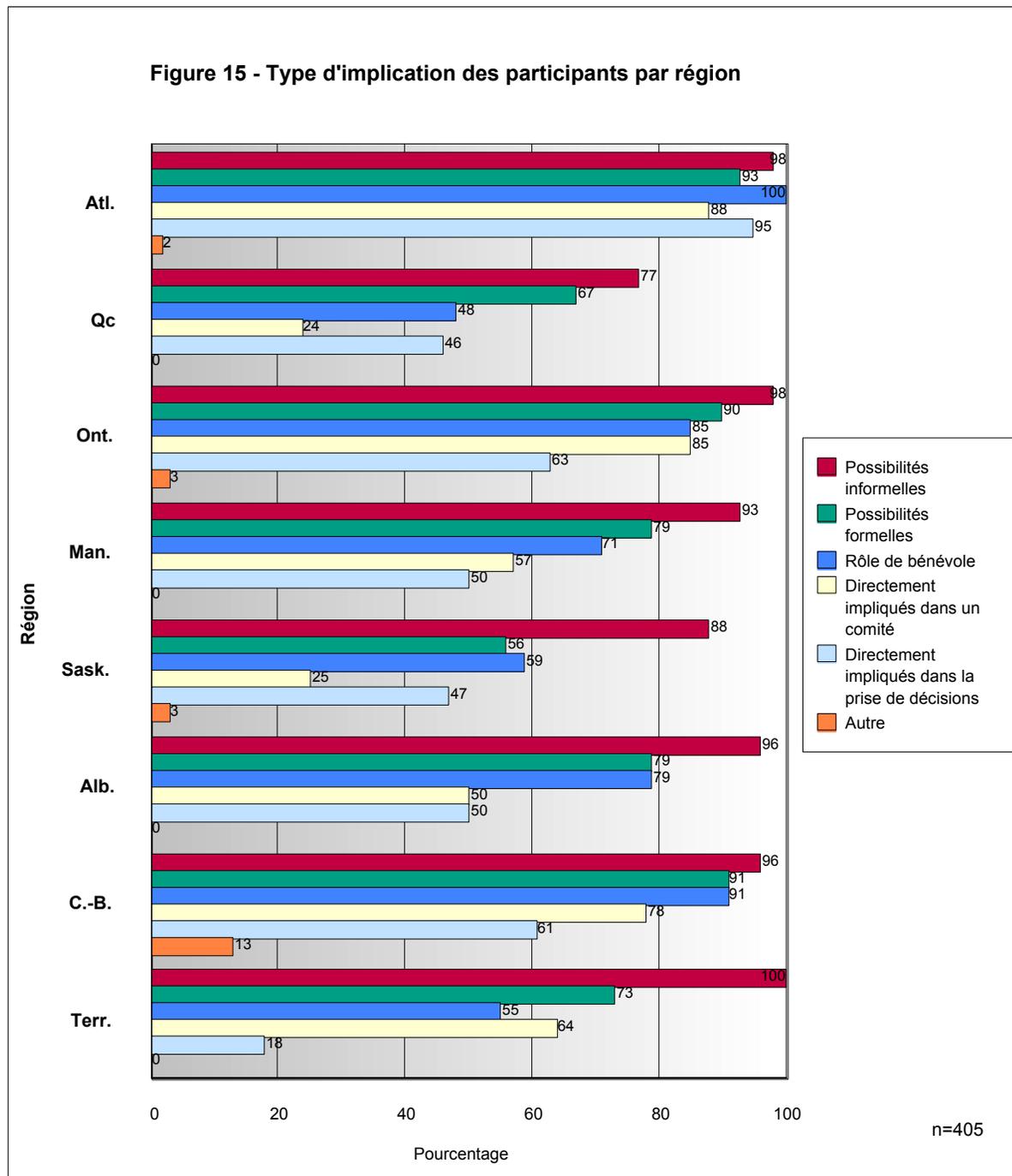
D'autre part, on peut considérer les quatre options ayant trait à la gestion comme une continuité dans la participation à la gestion d'un projet, et cette participation varie du degré le plus faible au degré le plus fort. La **figure 14** représente graphiquement le plus haut degré d'implication des participants déclaré par les projets. Le degré 1 est celui des participants qui ont pu exprimer leurs point de vue et opinion de façon informelle sur le projet. Le degré 2 est celui des participants qui ont pu les exprimer de façon formelle. Le degré 3 est celui des participants siégeant en personne au sein d'un comité ou d'un sous-groupe chargé de

formuler des recommandations en matière de gestion. Quant au degré 4, il représente celui des participants directement impliqués dans les décisions de gestion. Plus de la moitié des projets (56 %, soit 215) comptaient ce dernier type de participants.

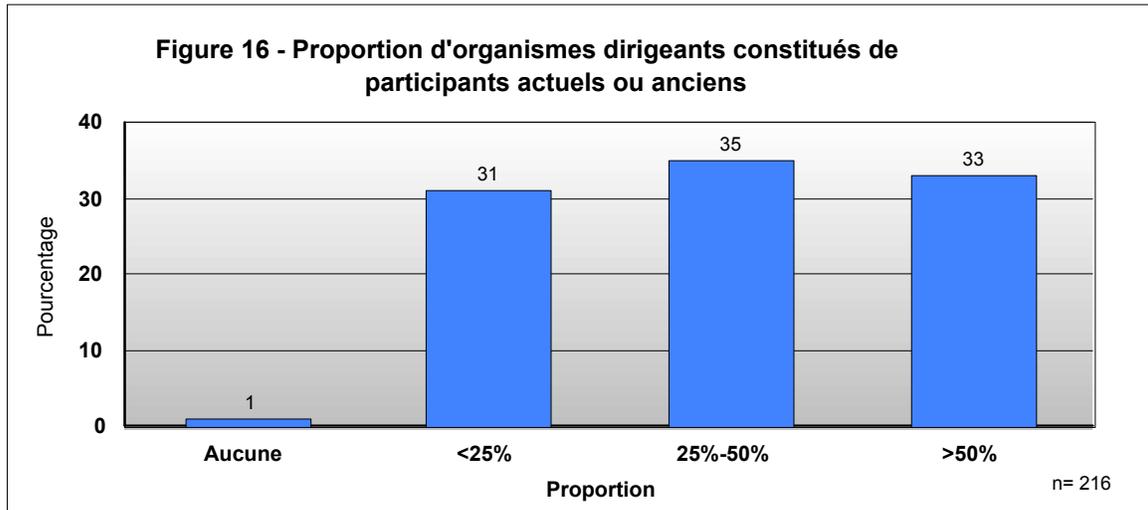


La **figure 15** montre la répartition de l'implication des participants dans chacune des régions. Dans l'ensemble des régions, la majorité des projets offraient la possibilité de participer de façon informelle et formelle, sauf au Québec, où la plus grande partie des projets offraient aux participants la possibilité de jouer un rôle bénévole en matière de mise en œuvre.

Figure 15 - Type d'implication des participants par région

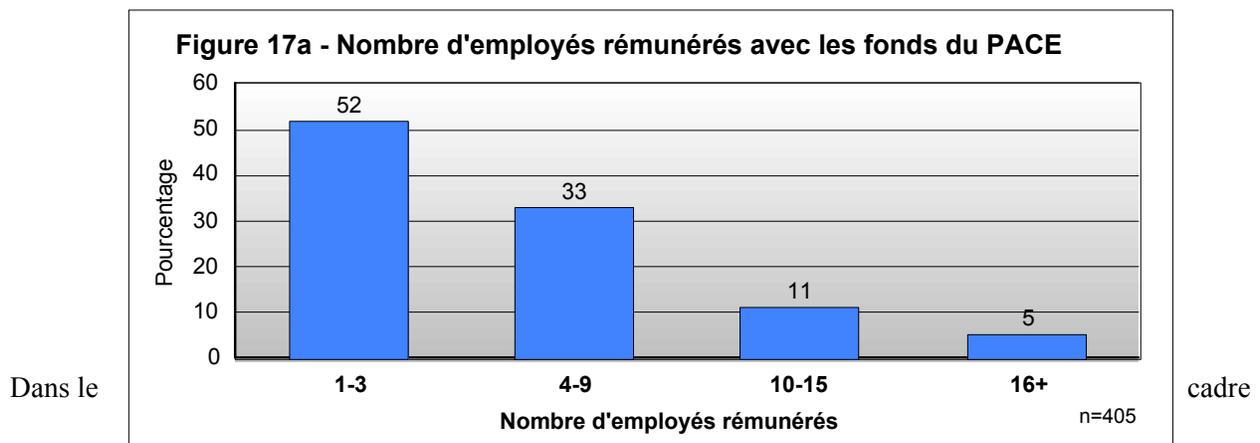


On a demandé aux répondants quelle proportion les participants actuels et anciens occupaient-ils au sein de l'organisme dirigeant de leur projet (question 6). Comme le montre la **figure 16**, 33 % des projets (soit 71) comptaient plus de la moitié de ces participants au sein de leur organisme dirigeant. Le plus important groupe de projets (35 %, soit 75) en comptait entre 25 et 50 % .

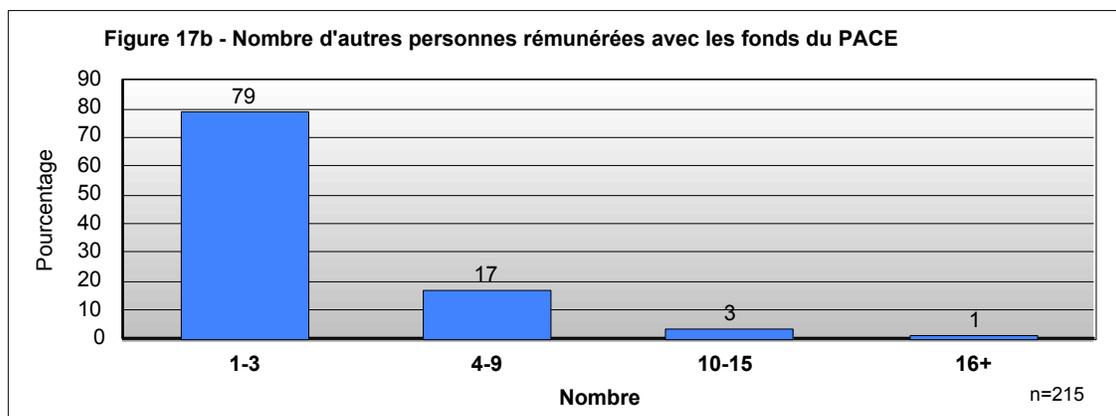


Ressources

Les répondants devaient indiquer combien d'employés rémunérés avec les fonds du PACE ont travaillé à leur projet au cours d'une semaine type de la période de référence (question 7a). Cette question visait à établir le nombre réel d'employés rémunérés que comptaient les projets financés par le PACE. Au total, les réponses ont permis de recenser 2 170 de ces employés rémunérés au cours d'une semaine type de travail. Les réponses ont varié de 1 à 70 employés, et le nombre moyen était de 5. Comme le montre la **figure 17a**, 52 % des projets (soit 211) comptaient de 1 à 3 employés rémunérés avec les fonds du PACE.

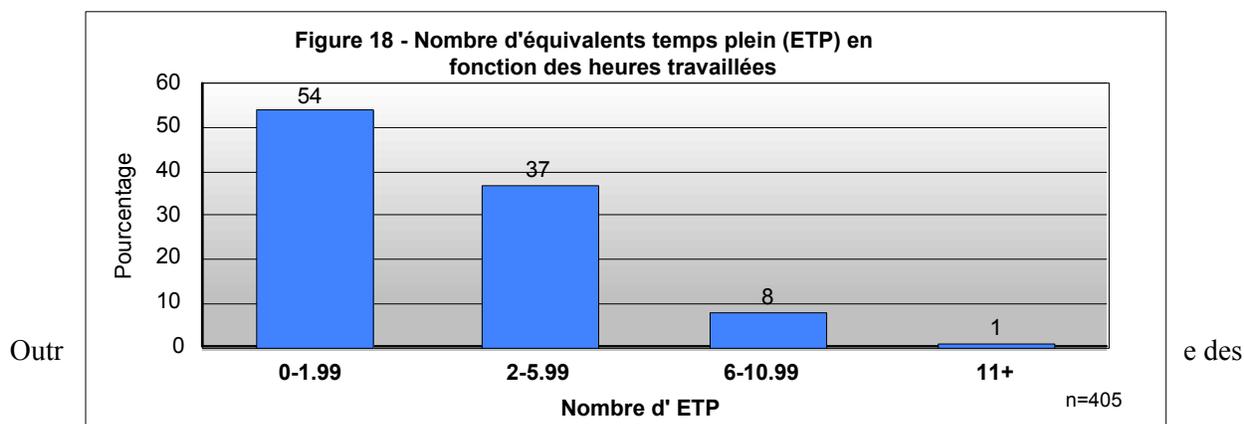


du questionnaire du deuxième cycle du PNP, on a demandé pour la première fois aux répondants combien d'autres personnes étaient rémunérées avec les fonds du PACE (question 7b). Cette question visait à déterminer, en dehors du personnel, combien d'autres personnes travaillaient pour chaque projet ou ses volets, par exemple, des étudiants ou des évaluateurs. Au total, 215 projets employaient 600 autres personnes rémunérées avec les fonds du PACE, soit 3 personnes en moyenne par projet. Comme le montre la **figure 17b**, plus des trois quarts des projets (79 %, soit 169) rémunéraient 1 à 3 de ces personnes.

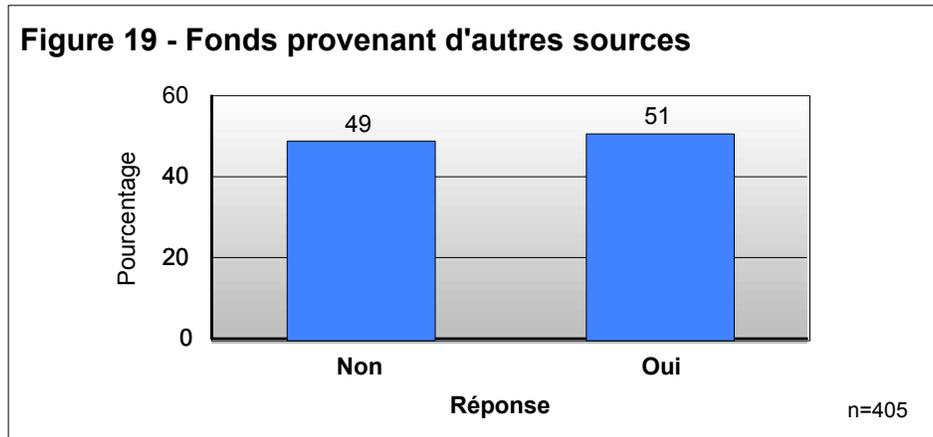


On a également demandé aux répondants d'indiquer combien d'heures de travail leur projet étaient financées avec les fonds du PACE au cours d'une semaine type (question 8) afin de déterminer le nombre d'équivalents temps plein (ETP) rémunérés avec ces fonds. Pour les besoins de l'analyse, un ETP effectue 37,5 heures de travail par semaine. Les réponses ont varié de 1 à 21 ETP, ce qui représente un total de 1 086 ETP et une moyenne de 2,7.

La **figure 18** révèle que la plus importante catégorie est celle de 0 à 1,99 ETP pour 54 % des projets (soit 218). Cet écart entre le nombre total d'employés rémunérés (figure 17a) et d'ETP indique que les employés des projets avaient tendance à travailler moins d'une semaine complète de 37,5 heures, soit parce que les heures d'ETP étaient divisées entre deux employés ou plus, soit parce qu'un seul employé travaillait à temps partiel.

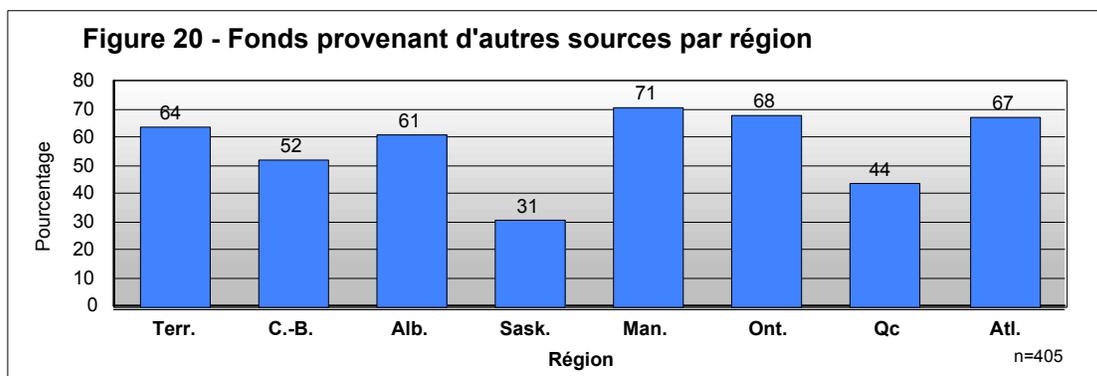


renseignements sur le financement des projets par le PACE, on a demandé aux répondants si leur projet avait reçu des fonds d'autres sources que le PACE, le PCNP ou le PAPA (question 9). Il s'est avéré que plus de la moitié des projets (56 %, soit 206) ont reçu des fonds d'autres sources, comme l'illustre la **figure 19**.



Au total, 206 projets ont reçu 6 511 502 \$ d'autres sources au cours de la période de référence, soit des montants variant de 150 \$ à 437 586 \$. La moyenne de fonds reçus d'autres sources que le PACE, le PCNP ou le PAPA se chiffrait à 31 609 \$. Les répondants pouvaient indiquer les fonds provenant d'autres sources telles que d'autres programmes fédéraux, des programmes provinciaux ou territoriaux, des programmes municipaux ou régionaux, ou d'autres types de financement (p. ex., des fonds provenant de Centraide, de fondations, d'activités de sollicitation de fonds, d'entreprises ou de particuliers). Au total, 40 projets ont reçu 493 380 \$ d'autres sources gouvernementales fédérales. Pour ce qui est du financement gouvernemental provincial ou territorial, 113 projets ont reçu un montant total de 2 358 279 \$. Quant aux fonds provenant d'administrations municipales ou régionales, ils ont servi à financer 67 projets pour un montant total de 2 196 566 \$. En dernier lieu, les 141 projets ont reçu du financement d'autres sources pour un montant total de 1 463 277 \$.

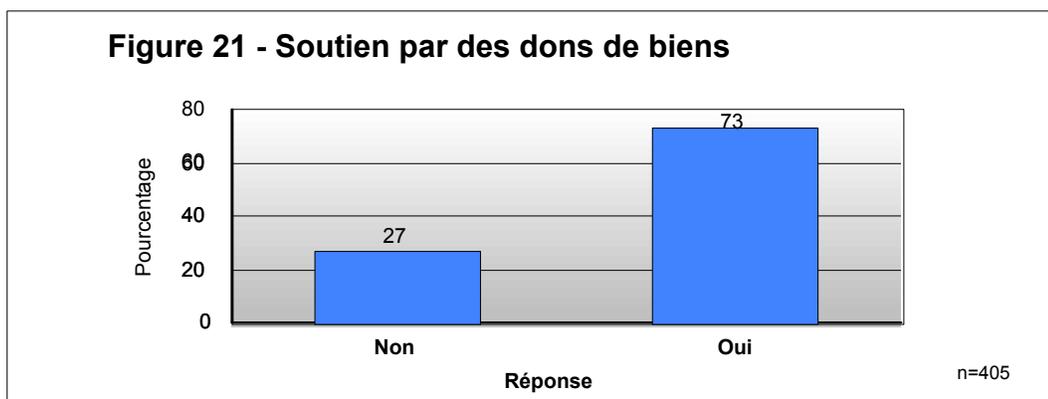
La **figure 20** illustre les données recueillies sur les fonds provenant d'autres sources dans chaque région. Le Manitoba comptait le plus fort pourcentage de projets à ce titre (71 %, soit 10).



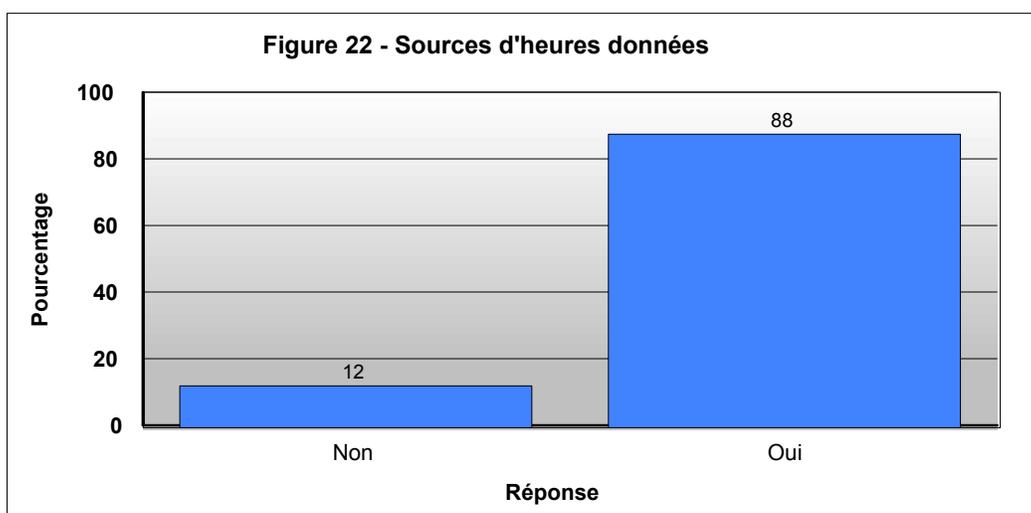
Le

PNP a

également permis de recueillir de l'information sur les dons non monétaires (question 11), c'est-à-dire des dons de biens comprenant, par exemple, des installations, des fournitures ou du matériel de bureau. Comme le montre la **figure 21**, une plus grande proportion de projets (73 %) ont reçu certains dons de biens. On a demandé aux répondants d'estimer la valeur monétaire de ces dons (question 12). Au total, 295 projets en ont reçu pour une valeur de 3 111 947 \$ dont les montants variaient de 50 \$ à 91 420 \$. Leur valeur moyenne s'élevait à 10 549 \$.



On a demandé aux répondants si ces dons provenaient de particuliers ou d'organismes à l'égard de toute partie du projet (question 13). La **figure 22** montre qu'une forte majorité de projets (88 %) ont reçu des dons en temps. On leur a également demandé d'estimer le nombre total d'heures de travail données au projet au cours d'un mois type (question 14). Au total, 356 projets ont reçu 64 532 heures de travail de la part de 8 781 personnes au cours d'un mois type. Le nombre d'heures données variait de 3 à 1 821 et le nombre de personnes ayant donné du temps variait de 1 à 415.



On a

obtenu

le nombre total d'heures données en groupant celles de trois sources : les *bénévoles participant au PACE*, les *employés d'organismes partenaires* et les *autres personnes ayant donné du temps au projet*. En comparant ces trois sources de dons en heures, on constate que ceux-ci provenaient principalement d'employés d'organismes partenaires. Au total, 3 984 *bénévoles participant au PACE* ont donné 24 664 heures, ce qui représente en moyenne 13 de ces participants par projet et 84 heures de bénévolat au cours d'un mois type. Comparativement, 2 421 *employés d'organismes partenaires* ont donné 19 642 heures, alors que 2 376 *autres personnes* ont donné 20 219 heures au cours d'un mois type.

Renseignements relatifs aux volets

Le PNP comprend deux sections, l'une consacrée aux projets et l'autre à leurs volets. Chaque coordonnateur a reçu une section relative à son projet et autant de sections relatives aux volets que le projet en comptait. Au total, les 405 répondants de projet ont fourni des renseignements au sujet de 1 790 volets en activité au cours du deuxième cycle de la collecte de données. Le **tableau 2** fait état du nombre de volets et de leur pourcentage par région.

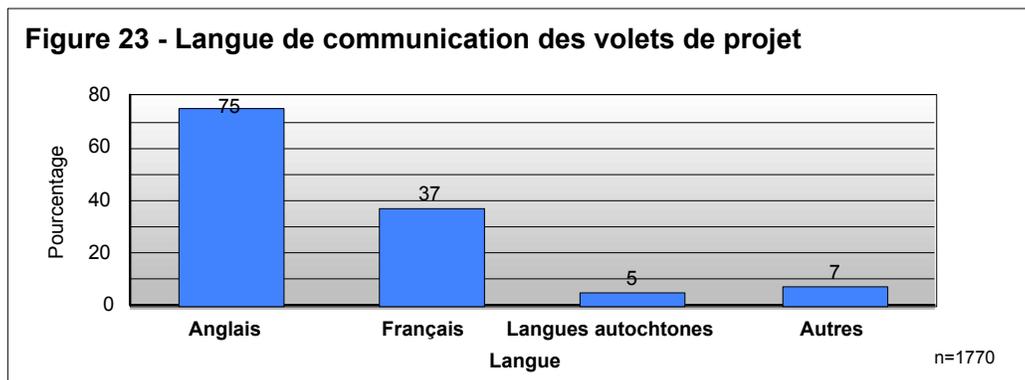
Tableau 2 : Volets de projet par région

Région	Nombre de volets	Pourcentage	Nombre de projets	Pourcentage
Territoires	33	2 %	11	2,7 %
Colombie-Britannique	197	11 %	23	5,7 %
Alberta	92	5 %	28	6,9 %
Saskatchewan	95	5 %	32	7,9 %
Manitoba	83	5 %	14	3,5 %
Ontario	321	18 %	40	9,9 %
Québec	501	28 %	214	52,8 %
Atlantique	468	26 %	43	10,6 %
Total :	1790	100 %	405	100,0 %

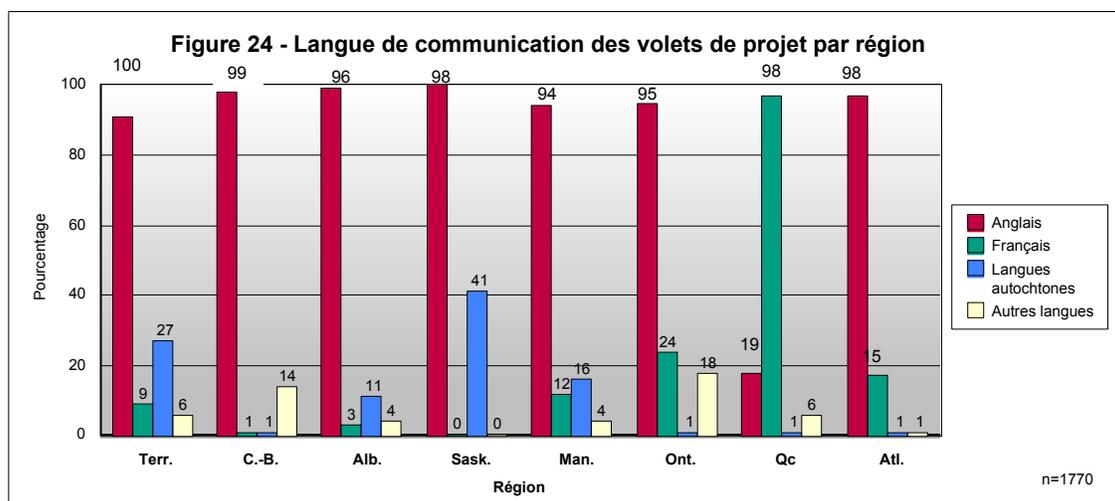
Langue de communication des volets

Les renseignements sur la langue de travail ont été recueillis au niveau des volets puisqu'un projet pouvait comporter plusieurs volets offerts dans différentes langues. On a demandé aux répondants dans quelle langue les volets étaient offerts (question 15). Étant donné que les répondants pouvaient choisir plus d'une langue par volet, les totaux peuvent être supérieurs à 100 %. Comme le montre la **figure 23**, alors que la majorité des volets (75 %, soit 1 323) étaient dispensés en anglais, plus d'un tiers (37 %, soit 651 volets) l'étaient en français. Par ailleurs, les volets offerts dans d'autres langues ainsi que dans des langues autochtones représentaient respectivement 7 % et 5 % du total. En ce qui a trait au nombre de volets offerts

en langues autochtones, il faut mentionner que leur total exclut les 56 projets autochtones du PACE réalisés en Ontario qui font l'objet d'une évaluation différente de celle menée à l'échelle nationale. Les langues les plus souvent mentionnées dans la catégorie *Autres* étaient l'espagnol, le chinois et le vietnamien. Quant aux langues autochtones, les plus fréquemment mentionnées étaient le cri, le déné et l'innu.



La **figure 24** fait état de la langue de communication dans chacune des régions. On se rend compte que l'anglais était la langue dominante dans toutes ces régions, sauf au Québec où il s'agissait du français (97 %, soit 477 volets). Les volets offerts en langues autochtones se situaient principalement dans les provinces des Prairies et dans les Territoires. Cette proportion atteignait 41 % (soit 39 volets) en Saskatchewan. Ceux dispensés dans d'autres langues étaient principalement offerts dans les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, bien que les Territoires, le Québec, l'Alberta, le Manitoba et l'Atlantique en comptaient également un petit nombre de volets offerts dans d'autres langues.

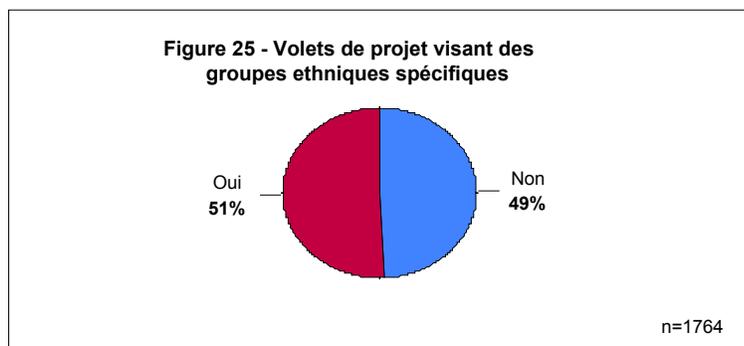


O

ri

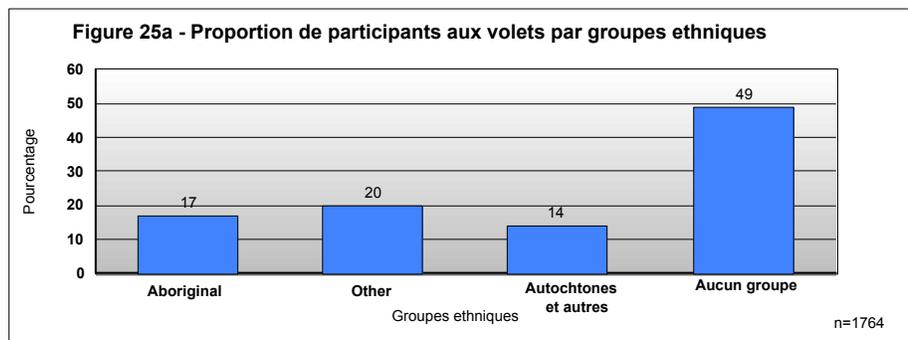
entation culturelle

Afin de mettre en évidence la diversité culturelle au sein des volets financés par le PACE, on a demandé aux répondants si les participants appartenaient à un ou plusieurs groupes ethniques spécifiques (question 16). Bien que l'objet de cette question n'ait pas changé depuis le premier cycle, sa formulation a été modifiée pour demander aux répondants si les volets en question visaient un ou plusieurs groupes ethniques. De cette manière, on s'attendait à ce que ce changement de formulation ait une incidence importante sur les chiffres déclarés (**figure 25**).



Environ la moitié des volets étaient fréquentés par un ou plusieurs groupes ethniques (51 %, soit 908 volets). Il s'agit d'une hausse importante comparativement à la proportion de 18 % de volets (soit 311) déclarés dans le cadre du premier cycle. Il est important de rappeler que les 56 projets autochtones réalisés en Ontario ne sont pas visés par la présente évaluation.

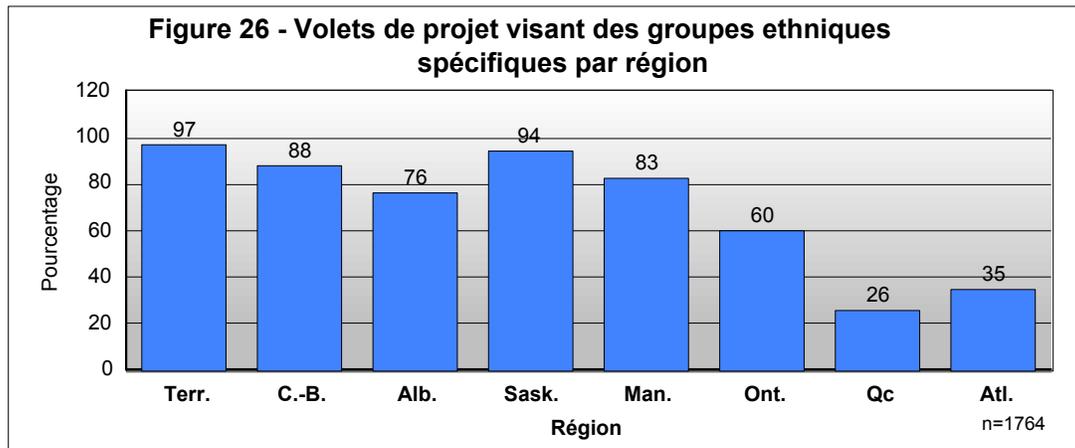
Dans le cadre de la question traitant de l'orientation culturelle des participants, on a demandé à quel groupe ethnique ils appartenaient, à savoir des groupes autochtones ou d'autres groupes. Les participants issus des autres groupes ethniques ne devaient pas avoir une origine canadienne. Les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse, car un volet peut être offert à des Autochtones comme à d'autres groupes ethniques (**figure 25a**). Des membres de ces autres groupes ont fréquenté 20 % des volets (soit 350). Les ethnies les plus déclarées dans l'option *Autre* provenaient d'Amérique latine (centrale et du Sud), d'Afrique et d'Asie méridionale. Un petit nombre de volets (17 %, soit 306) étaient fréquentés par des membres de groupes autochtones; parmi les plus rapportés figuraient les Métis, les Cris et les Micmacs.



La figure

26 illustre le

pourcentage de volets par région desservant un ou plusieurs groupes ethniques spécifiques. Les Territoires comptaient le plus fort pourcentage de volets (97 %, soit 32) fréquentés par ces groupes, suivis de la Saskatchewan (94 %, soit 88 volets). Le Québec comptait le pourcentage le plus faible avec 26 % (soit 127 volets).



Au cours du premier cycle, les chiffres faibles soumis par l'Ontario (11%, soit 35 volets) et l'Atlantique (3 %, soit 14 volets) illustrent les problèmes que cette question a suscités. Ces chiffres étaient artificiellement faibles étant donné la masse d'immigrants en Ontario et la proportion d'Autochtones dans l'Atlantique. Il semble que ces problèmes aient été principalement résolus en modifiant la formulation de la question. Les répondants de l'Ontario ont en effet maintenant déclaré que 60 % des volets (soit 192) y étaient fréquentés par un ou plusieurs groupes ethniques, et cette proportion est également de 35 % (soit 161 volets) dans l'Atlantique. On doit à nouveau mentionner que les chiffres de l'Ontario seraient plus importants si 56 projets autochtones et leurs volets n'étaient pas évalués séparément.

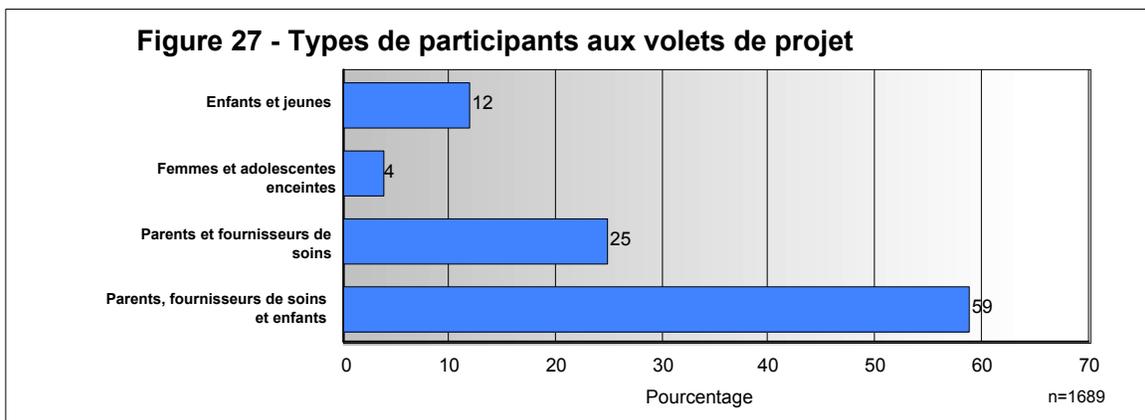
Types de participants

On a demandé aux répondants de déterminer les types de participants aux volets de leur projet (question 17). Ils pouvaient choisir parmi quatre groupes principaux de participants et sélectionner le sous-groupe définissant le mieux le type de participant à ces volets.

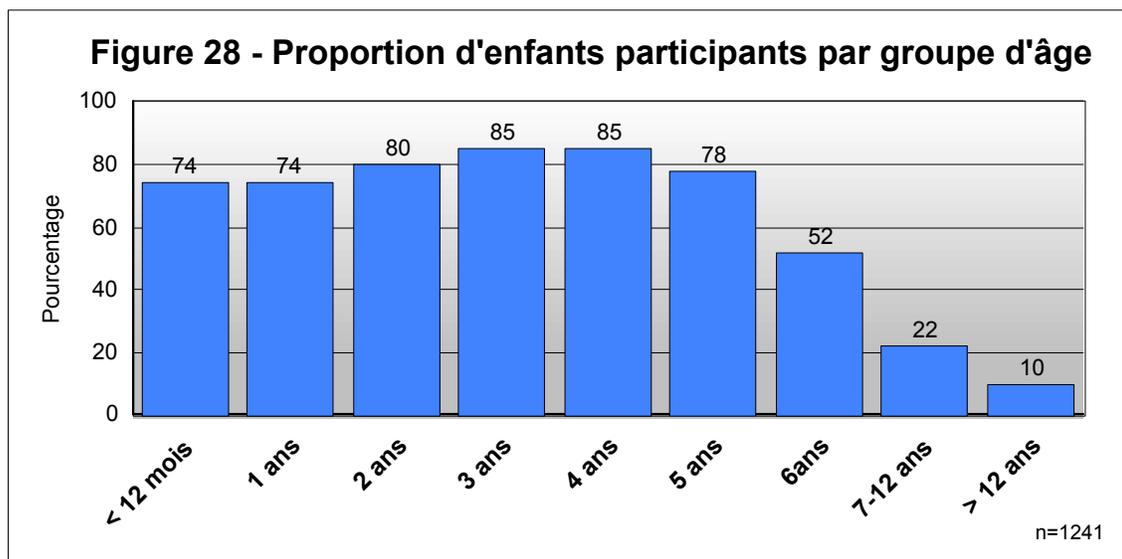
Ces quatre choix étaient les suivants :

- 1) Les parents, les fournisseurs de soins et les enfants sous leur garde;
- 2) Les parents et les fournisseurs de soins (sans les enfants sous leur garde);
- 3) Les femmes et/ou les adolescentes enceintes;
- 4) Des enfants et/ou des jeunes.

Les renseignements fournis sur les types de participants concernaient 1 689 volets, car ces derniers n'offraient pas tous des services et ce, directement aux participants. Comme le montre la **figure 27**, la majorité des volets financés par le PACE (59 %, soit 1 002) comptaient comme participants des parents et des fournisseurs de soins avec les enfants sous leur garde.

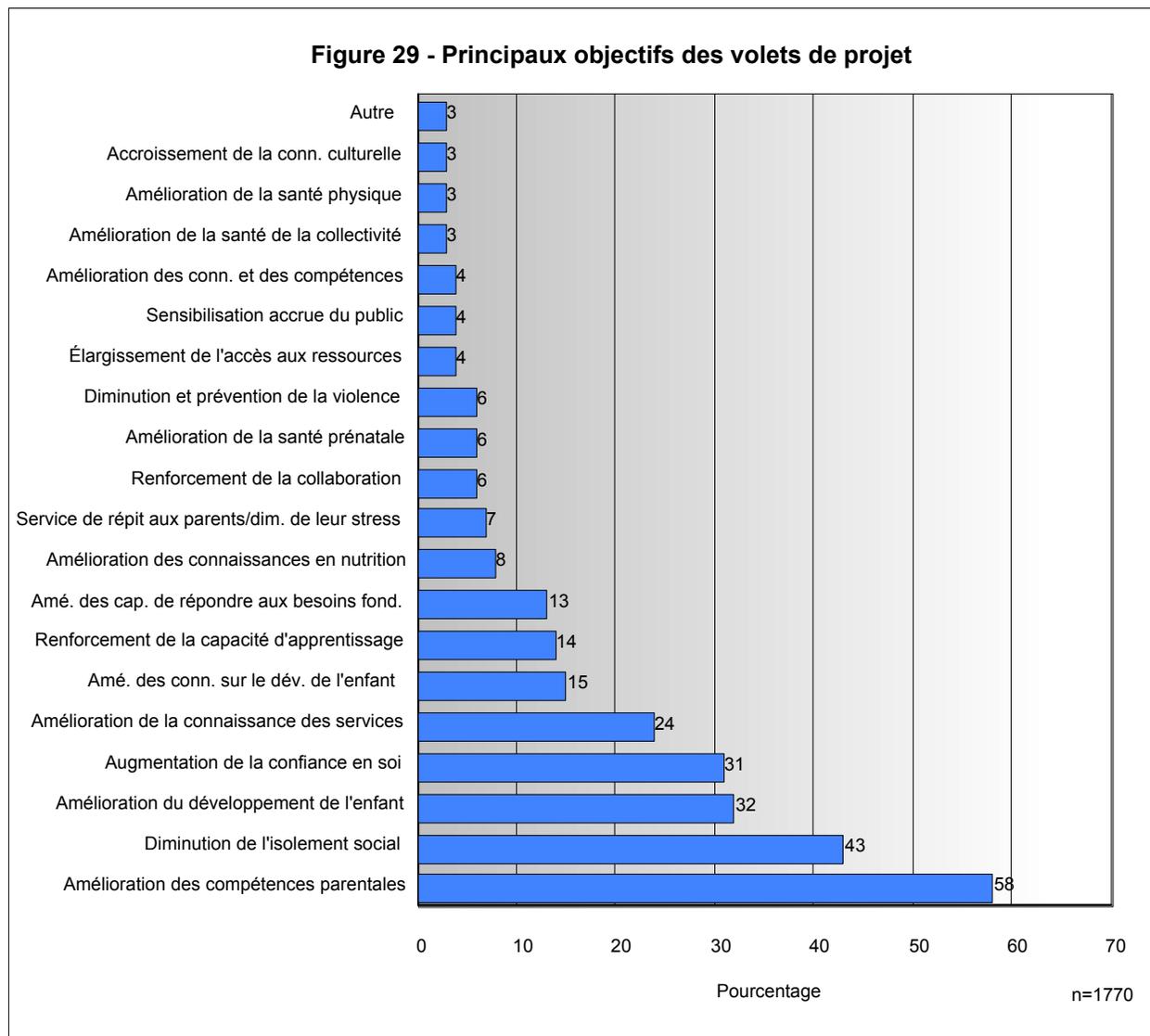


Les répondants devaient mentionner l'âge des enfants et des jeunes participant aux volets de leur projet, qu'ils soient seuls ou accompagnés de leurs parents ou de leurs fournisseurs de soins, y compris les adolescentes enceintes (question 17b). Ils pouvaient choisir parmi un éventail de groupes d'âge et d'options que nécessaire, ce qui signifie que les totaux dépassent les 100 %. Il faut aussi considérer que dans certaines régions, plus particulièrement au Québec et au Manitoba, les volets s'adressaient aux enfants de plus de 6 ans. Comme le montre la **figure 28**, les deux plus importants groupes d'âge desservis par les volets du PACE étaient respectivement ceux des enfants de 3 ans (1 051 volets) et de 4 ans (1 056 volets), soit une proportion de 85 %.



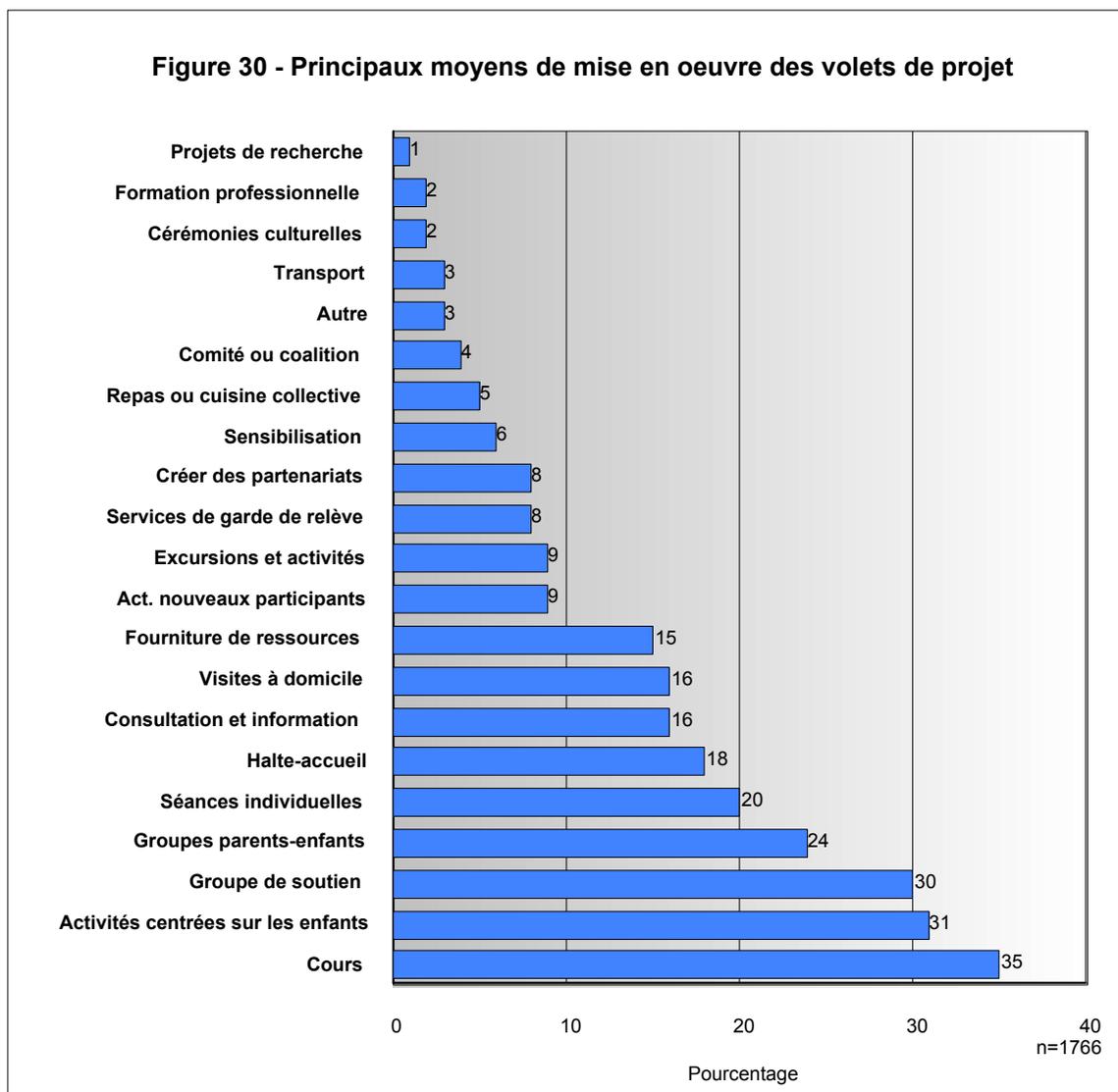
Principaux objectifs des volets de projet

On a invité les répondants à indiquer les trois principaux objectifs de chaque volet de leur projet (question 18). Ils pouvaient choisir parmi 20 objectifs, y compris l'option *Autre* qui leur permettait de faire mention d'un objectif différent de ceux proposés dans les choix. Étant donné qu'il s'agissait d'une question à réponse multiple, les totaux dépassent les 100 %. Comme le montre la **figure 29**, l'objectif *Amélioration des compétences parentales et/ou des relations parents-enfants* a été le plus fréquemment choisi dans une proportion de 58 % (soit 1 030 volets). Les deux autres principaux objectifs choisis: *Diminution de l'isolement social et/ou multiplication des liens sociaux*; *Amélioration des connaissances sur le développement de l'enfant*.



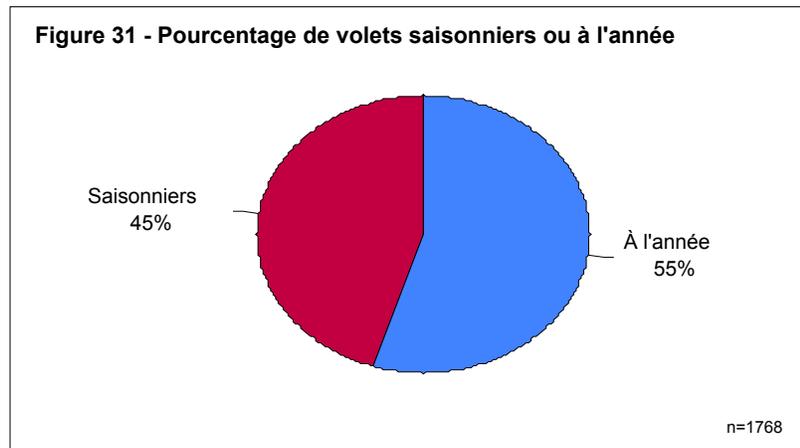
Principaux moyens de mise en oeuvre des volets de projet

On a demandé aux répondants de faire état des principaux moyens de mise en oeuvre des volets (question 19). On les a particulièrement mettre en oeuvre chaque volet de projet. Étant donné qu'il s'agissait là aussi d'une question à réponses multiples, les totaux dépassent les 100 %. Les moyens les plus utilisés comprenaient les *Cours*, les *Activités centrées sur les enfants* et les *Groupes de soutien et/ou de discussion ou les réunions de parents*. La **figure 30** illustre les principaux moyens d'exécution des volets. La catégorie *Cours* est passée de la deuxième à la première place comparativement au premier cycle, mais cela s'explique par le fait que l'on a regroupé les catégories *Cours formel* et *Cours informel* dans une seule et même catégorie pour les besoins du deuxième cycle.

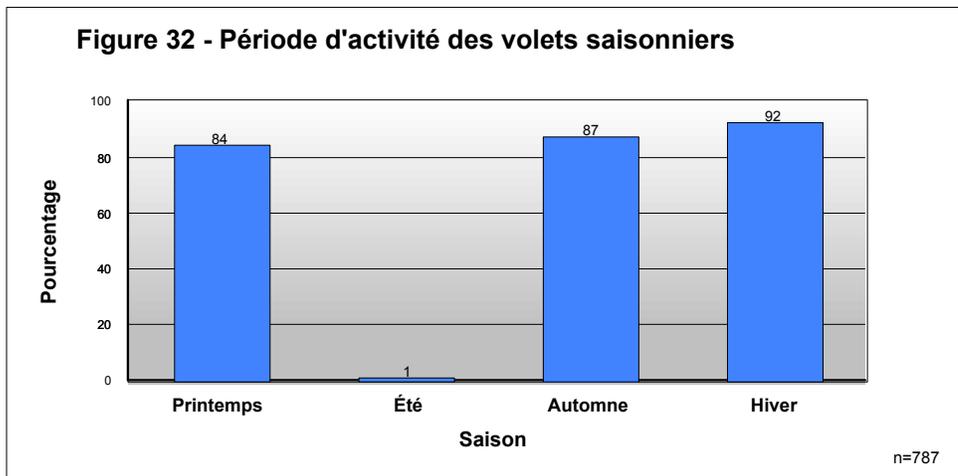


Période de mise en oeuvre des volets

Compte tenu des divers cycles de ces volets, on a demandé aux répondants d'indiquer la ou les saisons au cours desquelles chaque volet était offert (question 20). Tout volet qui n'était pas offert durant les quatre saisons a été estimé saisonnier. La **figure 31** montre que la majorité des volets financés par le PACE (55 %, soit 981) étaient offerts à l'année longue, alors que 45 % (soit 787) l'étaient de façon saisonnière.



La **figure 32** fait état d'une répartition plus détaillée de l'information, fournie seulement à l'égard des volets saisonniers. Étant donné qu'il s'agissait d'une question à réponses multiples, les totaux dépassent les 100 %. Comme on le prévoyait pour ces volets fonctionnant de façon saisonnière, la majorité d'entre eux offraient des activités en automne, en hiver et au printemps. Seulement 1 % (soit 11) étaient en activité au cours de l'été, et cela est vraisemblablement dû au fait que la période de référence était de 6 mois (du 1^{er} octobre au 31 mars); il ne s'agit pas vraiment d'une représentation fidèle du nombre de volets en activité au cours des mois d'été.



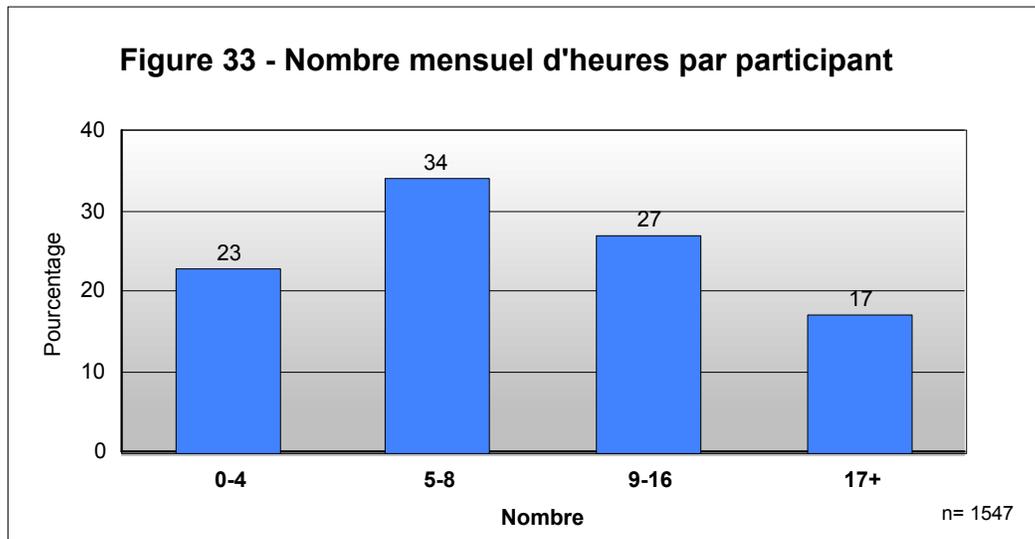
Degr

é

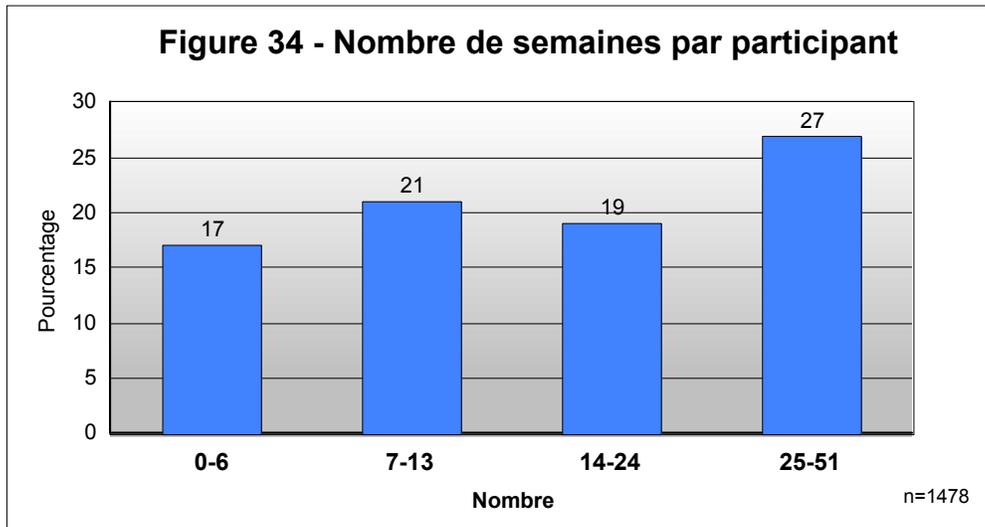
d'implication des participants aux volets de projet

Afin de mieux évaluer le degré de participation aux volets et leurs divers cycles d'activité, on a invité les coordonnateurs à répondre à un certain nombre de questions. Outre l'aspect saisonnier des volets, on a voulu connaître le nombre d'heures en moyenne durant lesquelles un participant prenait part à un volet (question 22), afin de déterminer le degré d'implication d'un participant type. La **figure 33** illustre les résultats obtenus dans le cadre de cette question

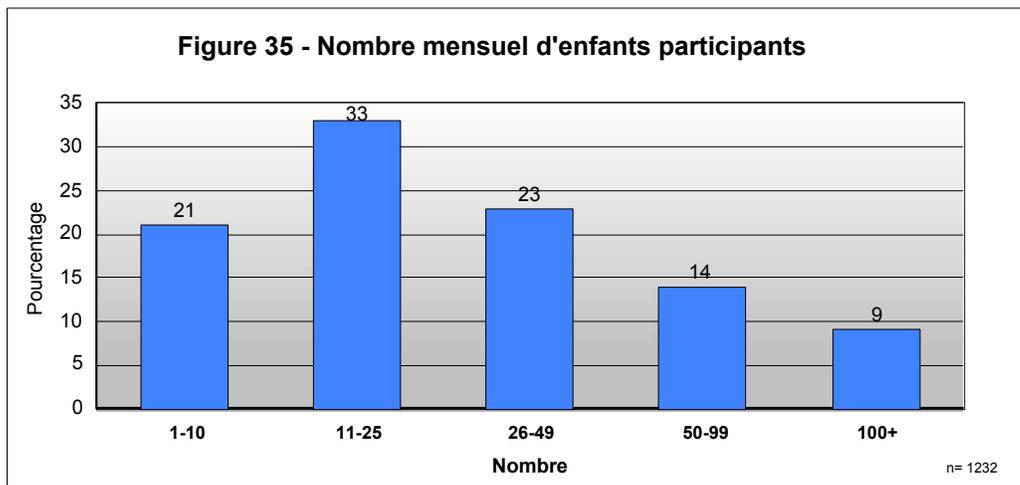
Au total, on a relevé 19 314 heures de participation par mois. Les réponses variaient de 0,5 à 160 heures par mois et représentaient en moyenne 12,5 heures par participant avec un nombre médian de 8 heures .



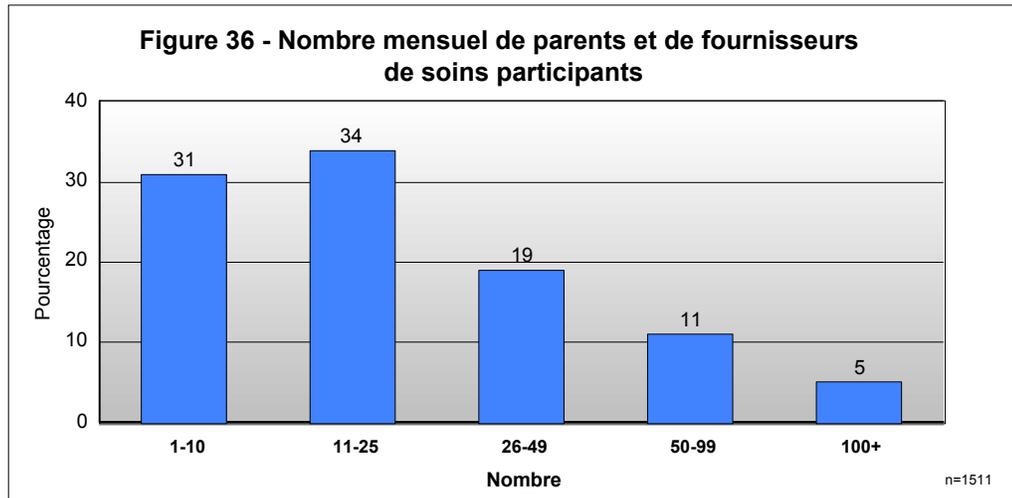
On a également demandé aux répondants pendant combien de semaines en moyenne un participant type avait pris part à un volet (question 21). On a modifié la question posée au cours du premier cycle, car la période de référence comportait 26 semaines. Ainsi, on vise toujours à déterminer la durée d'implication moyenne d'un participant type. Les réponses variaient de 1 à 420 semaines, ce qui représente plus de 8 ans, et la moyenne s'établissait à 31,9 semaines avec un nombre médian de 22 semaines. Comme le montre la **figure 34**, en regroupant les catégories, on constate que dans le cadre de plus de la moitié des volets, un participant type y prenait part durant 24 semaines ou moins.



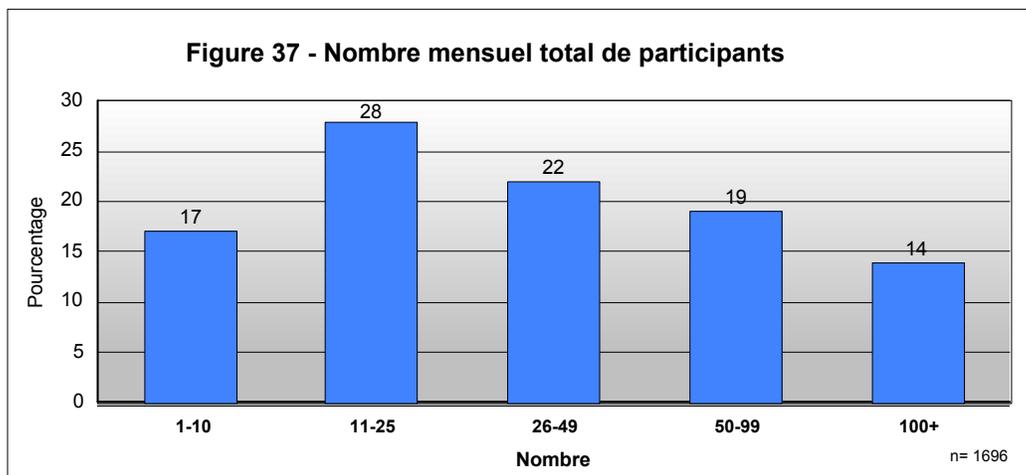
On a aussi posé deux questions relatives au nombre de participants par volet en demandant aux répondants d'estimer le nombre d'enfants qui y participaient au cours d'un mois type (question 23). Aucun renseignement n'a été fourni ou a été applicable l'égard des 558 volets. Les réponses variaient de 1 à 800 enfants, soit un nombre moyen de 44 enfants par mois et un nombre médian de 24. Au total, 53 872 enfants différents participaient à un volet au cours d'un mois type. La **figure 35** montre que 21 % des volets comptaient de 1 à 10 enfants participants par mois.



Les répondants ont également précisé le nombre de parents et de fournisseurs de soins différents participant à chaque volet au cours d'un mois type (question 24). Aucun renseignement n'a été fourni ou a été applicable à l'égard des 280 volets. Les réponses variaient de 1 à 1 200 parents et fournisseurs de soins par mois, ce qui représente un nombre total de 48 721 personnes, soit un nombre moyen de 32 et un nombre médian de 18. La **figure 36** montre que 34 % des volets comptaient entre 11 et 25 adultes participants différents au cours d'un mois type.



Cette information sur les enfants et les adultes participant aux volets a également été regroupée dans une catégorie générale afin de dénombrer l'ensemble des participants. Aucun renseignement n'a été fourni à l'égard des 94 volets. Les répondants ont rapporté un total de 102 593 participants à l'ensemble des volets au cours d'un mois type. Le nombre moyen se chiffrait à 60 participants et le nombre médian à 30. La **figure 37** fait état du nombre total de participants au cours d'un mois type.



Le **tableau 3** illustre le nombre et le pourcentage de participants aux volets de projet dans chaque région. L'Atlantique, l'Ontario et le Québec sont les trois régions dans lesquelles on en dénombrait le plus. L'Ontario comptait le plus fort pourcentage (27 %) d'enfants participants, alors que l'Atlantique comptait le plus fort pourcentage (29 %) de parents et de fournisseurs de soins participants (définis comme adultes dans le tableau).

Tableau 3 : Participants aux volets par région

Région	Nombre d'enfants	Pourcentage d'enfants	Nombre d'adultes	Pourcentage d'adultes	Nombre total de participants	Pourcentage de participants
Territoires	991	2 %	1738	4 %	2729	3 %
Colombie-Britannique	7048	13 %	6659	14 %	13707	13 %
Alberta	2343	4 %	1987	4 %	4330	4 %
Saskatchewan	2435	4 %	2377	5 %	4812	5 %
Manitoba	1972	4 %	1905	4 %	3877	4 %
Ontario	14594	27 %	11629	24 %	26223	26 %
Québec	10187	19 %	8473	17 %	18660	18 %
Atlantique	14302	26 %	13953	29 %	28255	28 %
Total	53872	99 %	48721	101 %	102593	101 %

Nota : Certains totaux peuvent ne pas représenter 100 %, car les chiffres sont arrondis.